

# **FCPE** **ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE**

Rapport annuel  
au 31 décembre 2024

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Sommaire

<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	<b>3</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>7</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>28</b>
<b>Evolution de la performance</b>	<b>31</b>
<b>Certification du Commissaire aux Comptes</b>	<b>33</b>
<b>Comptes Annuels</b>	<b>38</b>
Bilan Actif	39
Bilan Passif	40
Compte de résultat	41
<b>Annexes</b>	<b>43</b>
Informations générales	44
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	51
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	53
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	59
Inventaire des actifs et passifs en EUR	63
Annexe SFDR	102

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Informations concernant les placements et la gestion

### Forme juridique

**ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE** est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE).

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Fonds est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Code AMF : 990000088619

Le FCPE est géré par HSBC Global Asset Management (France), agréé en France sous le n° GP 99026 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Appelez le 01 41 02 66 06 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production du document d'informations clés : 20 décembre 2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français individualisé de Groupe

### Durée :

Le FCPE n'a pas de date d'échéance.

### Objectifs

- Le FCPE a pour objectif de gestion de surperformer, sur sa durée de placement recommandée, l'indicateur de référence suivant : 50% Euro Stoxx (NR) + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM. Les indices composant l'indicateur de référence sont rebalancés chaque fin de mois en vue de recouvrer l'allocation stratégique initiale. La composition du portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCPE est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.
- Pour atteindre cet objectif, la stratégie d'investissement consiste à construire un portefeuille diversifié sur les marchés financiers internationaux et à mettre en oeuvre une allocation active des classes d'actifs. Dans ce cadre, le FCPE est exposé sur les marchés de taux représentés par des indices représentatifs de la dette gouvernementale et privée de la zone euro d'une part et sur les marchés d'actions représentés par les principaux indices représentatifs du marché des actions de la zone euro et du marché des actions internationales (hors euro) d'autre part dans une proportion sensiblement équivalente et dans les limites précisées ci-dessous.
- L'exposition sur les marchés d'actions représente au minimum 40% et au maximum 60% de l'actif du FCPE ; le solde étant exposé sur les marchés de taux. La sensibilité du portefeuille est encadrée par une fourchette de [0 ;4]. La sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCPE une variation de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt (par exemple le taux passe de 3% à 4% ou de 3% à 2%). Une sensibilité entre 0 et 4 pour un portefeuille 100% exposé en taux se traduit, pour une hausse de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt, par une variation négative de 0% à 4% de la valeur du portefeuille.
- Les investissements en actions et produits de taux seront effectués directement ou indirectement sur les marchés d'actions et de taux. Le FCPE pourra détenir plus de 20% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen éligibles dans le respect des ratios réglementaires et/ou de Fonds d'investissement à vocation générale de droit français et/ou de fonds d'investissement éligibles aux FCPE, qu'ils soient gérés, ou non, par HSBC Global Asset Management (France) ou une société liée. La fraction supérieure au quota de 20% précité ne peut toutefois qu'être investie en OPC d'une catégorie monétaire ou en trackers sur indices.
- La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

- Le FCPE est exposé au risque des actions sur les zones suivantes l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon, l'Asie Pacifique et les marchés émergents. L'exposition aux actions internationales hors zone euro est limitée à 20% maximum de l'actif. L'exposition au risque de change représente 20 % maximum de l'actif. Le FCPE est exposé au risque de taux de la zone euro ou de l'OCDE (couverture de l'investissement contre le risque de change). A titre accessoire, le FCPE peut investir sur les marchés émergents.
- Le FCPE peut utiliser des instruments dérivés (marchés à terme, optionnels et de gré à gré) dans le but de couvrir ou d'exposer le portefeuille sur des risques actions, de taux ou de change. Les opérations sur les marchés dérivés sont effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du FCPE. Les opérations de vente d'options respectent les règles suivantes : les ventes d'options de vente (put) doivent être couvertes par du cash, les ventes d'options d'achat (call) doivent être effectuées pour réduire les risques dans le portefeuille.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Les demandes de souscription et de rachat effectuées par courrier doivent être reçues, par le Teneur de Compte-Conservateur, au plus tard le jour ouvré de Bourse EURONEXT Paris S.A. précédant la date de calcul de la valeur liquidative avant 12 heures. Les demandes de souscription et de rachat effectuées sur le site Internet [www.epe.ca-assetmanagement.com](http://www.epe.ca-assetmanagement.com) doivent l'être au plus tard la veille de la date de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 23 heures 59. La valeur liquidative est calculée chaque jour ou le premier jour ouvré suivant en cas de fermeture de la Bourse (aux dates de référence) et de jours fériés.

### Investisseurs de détail visés

Ce FCPE est ouvert aux salariés du Groupe ORANO et du Groupe AREVA. Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 5 ans minimum. Cette période de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

Le FCPE ne présente aucune garantie ni protection de capital ; les investisseurs doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCPE.

### Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.

Teneur de compte : Amundi Tenue de Comptes.

Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet ([www.epe.ca-assetmanagement.com](http://www.epe.ca-assetmanagement.com)). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.

La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au règlement du FCPE pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 340	EUR 5 110
	Rendement annuel moyen	-46,63 %	-12,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 290	EUR 9 370
	Rendement annuel moyen	-17,11 %	-1,30 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 290	EUR 11 480
	Rendement annuel moyen	2,95 %	2,80 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 630	EUR 13 330
	Rendement annuel moyen	26,30 %	5,91 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2018 et novembre 2023. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

## Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du FCPE géré par la société de gestion sont conservés chez la banque dépositaire du FCPE, séparément de la société de gestion et des fonds propres du dépositaire, conformément au principe de la ségrégation des actifs. Les parts du FCPE constituant votre épargne, sont conservées sur un compte ouvert en votre nom auprès du teneur de compte, sécurisé par le même principe de ségrégation des comptes. Par conséquent, en cas de faillite de l'un de ces acteurs, vos parts de FCPE restent votre propriété et n'entrent donc pas dans le périmètre de la faillite. Toutefois, en cas de défaillance, s'il venait à manquer des parts sur votre compte, un système d'indemnisation plafonnée est prévu via le fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR). Par ailleurs, le transfert des actifs vers un FCPE géré par une autre société de gestion et un autre dépositaire ou le changement de teneur de compte peuvent être décidés à tout moment.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	24 EUR	140 EUR
Incidence des coûts annuels *	0,2 %	0,2 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,05% avant déduction des coûts et de 2,80% après cette déduction.

**Composition des coûts**

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est prélevé.	0 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice précédent, clos en décembre 2023.	13 EUR
Coûts de transaction	0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Les frais de gestion, fixés à 0,50% l'an maximum de l'actif net du FCPE, et les honoraires du commissaire aux comptes sont pris en charge par l'Entreprise. Les coûts de transaction comprennent : 1. Les coûts de transaction explicites pris en charge par l'Entreprise et définis par le règlement du FCPE ; 2. Les coûts de transaction implicites supportés par le FCPE et correspondant aux impacts financiers des mouvements de marché.

**Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?****Période minimale de détention recommandée : 5 ans**

Un investissement dans ce FCPE doit être considéré comme un investissement à long terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCPE avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues. Votre teneur de compte d'épargne salariale peut éventuellement prélever des frais pour le traitement de ces opérations de rachat.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCPE ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Global Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations / Epargne Salariale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à [service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr](mailto:service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr). Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Global Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Global Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur : <http://www.amf-france.org/>. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

**Autres informations pertinentes**

Les critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Les calculs des scénarios de performance passés du FCPE et les informations relatives aux performance passées sur les 10 dernières années sont disponibles sur internet [www.epe.ca-assetmanagement.com](http://www.epe.ca-assetmanagement.com).

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCPE (Cf. Règlement du FCPE - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Le régime fiscal des revenus et gains que vous réalisez lors du rachat de vos parts, est celui du pays de votre résidence fiscale. Selon la réglementation française, l'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum PEE – à l'horizon retraite PERCO, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur.

Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé de : 2 représentants des porteurs de parts par organisation syndicale représentative désignés par les coordinateurs syndicaux du Groupe ORANO ; 1 représentant des porteurs de parts du Groupe AREVA élu ou désigné par les élus du Comité de Groupe ; un nombre de représentants du Groupe ORANO désignés par la Direction de l'Entreprise égal à celui des représentants des porteurs de parts ; 1 représentant de la Direction du Groupe AREVA.

Conformément aux modalités de transfert définies par les dispositifs d'épargne salariale des Groupes ORANO et AREVA, les parts des salariés ayant quitté l'Entreprise (à l'exception des parts des retraités) seront transférées du FCPE vers un fonds précisé dans le règlement desdits dispositifs d'épargne salariale de Groupe à l'expiration du délai d'un an à compter de la date du départ du bénéficiaire.

Par ailleurs, les dispositifs d'épargne salariale des Groupes ORANO et AREVA précisent les modalités concernant les parts des porteurs de parts des entreprises sorties du Groupe ORANO et du Groupe AREVA.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Rapport d'activité

### Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024<sup>1</sup> à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans

<sup>1</sup> Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-ion.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3<sup>ème</sup> trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025<sup>2</sup> ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre<sup>3</sup> et à +1.0% en décembre<sup>2</sup>, du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%<sup>2</sup> contre +1.0% en septembre), et en France (PIB révisé à +0.7%<sup>2</sup> contre +1.1% en septembre<sup>3</sup>). Dans le reste de l'Europe, les

<sup>2</sup> Consensus Bloomberg au 31/12/2024.

<sup>3</sup> Consensus Bloomberg du 30/09/2024.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre<sup>2</sup>. L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation<sup>2</sup> devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré<sup>2</sup> en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

## Panorama financier

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI\* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI\* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorables au dollar US (indice DXY<sup>1</sup> +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY<sup>6</sup> +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

Au troisième trimestre (T3) 2024, les marchés financiers ont été particulièrement mouvementés, sur fond d'inquiétudes sur la croissance mondiale et sur les décisions des banques centrales. Les indices de volatilité ont bondi, avec des revirements de marchés, notamment début août sur deux faits déclencheurs : une détérioration plus importante que prévu de l'emploi américain, et une remontée inattendue du taux de la Banque du Japon. Ces annonces sont survenues sur des marchés peu liquides en raison des congés d'été, et ont entraîné des débouchements brusques de positions spéculatives. La chute brutale des bourses mondiales n'a cependant duré que quelques jours, dans le sillage du renforcement des anticipations de baisses de taux des banques centrales. Dans un contexte de statistiques d'emploi décevantes, de chute du prix de pétrole (WTI -16%/t à USD 68/baril) et de désinflation, la Fed a initié en septembre son cycle d'assouplissement monétaire, avec une réduction de ses taux directeurs plus forte que prévu, de -50 points de base (pdb) contre -25pdb attendu. La baisse des taux de la Fed a ouvert la voie à une série de décisions des banques centrales des pays émergents et développés, mais aussi favorisé des anticipations de baisses de taux de plus grande ampleur. En Chine, les autorités ont déployé fin septembre un important plan de soutien, via des réductions de taux bancaires et de réserves obligatoires ainsi que des mesures destinées aux secteurs immobilier et financier (notamment un fonds pour les rachats d'actions). Ces mesures ont fortement impacté les indices boursiers, et l'indice MSCI\* World a terminé le 3<sup>ème</sup> trimestre en hausse de 5% t/t (variation trimestrielle). Les actions des pays développés ont légèrement sous-performé (MSCI DM +4.8% t/t) face aux places des pays émergents (MSCI EM +6.8% t/t), soutenues par l'indice chinois qui a bondi de 24% t/t. Du côté des marchés obligataires, les anticipations d'assouplissement monétaire accru ont favorisé les titres les plus risqués, comme le crédit à haut rendement « High Yield », ou tels les titres souverains des pays émergents (notamment Mexique ou Afrique du sud) et ceux de la périphérie de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Espagne). Sur le marché des changes, la décision de la Fed a pesé sur le dollar US (DXY<sup>1</sup> -4.8% t/t au T3). A contrario de la Fed, la remontée du taux de la banque centrale du Japon a propulsé le yen face au dollar US (+12% t/t). Enfin sur les marchés des matières premières, l'envolée de l'or (+13% t/t à USD 2634 l'once) s'est poursuivie ; la volatilité du prix de baril de pétrole (WTI -16% t/t à USD 68/baril) était liée à la perspective d'une modération de la demande mondiale, aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et à l'issue incertaine des conditions d'offre du cartel de l'OPEP+ avant leur prochaine réunion de décembre.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Au quatrième trimestre (T4) 2024, les marchés ont intégré les risques liés aux changements de politique commerciale et budgétaire après les élections américaines du 8 novembre. La nouvelle administration de Donald Trump envisage entre autres une relance fiscale, des barrières tarifaires, des restrictions migratoires, des coupes dans les dépenses fédérales et une reprise de l'exploitation gazière et pétrolière. Malgré le peu de visibilité en termes d'ampleur et de calendrier, les marchés ont anticipé les impacts probables de telles mesures : une dynamique de croissance et d'inflation soutenue aux Etats-Unis, avec pour conséquence un moindre assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés ont intégré que les taux des Fed Funds baisseraient moins que prévu avant les élections : ils s'établissaient à 3.75%-4.0% à horizon de décembre 2025 (contre 3.25%-3.50% avant les élections). La variation des écarts d'anticipations des politiques monétaires a donc favorisé le dollar US (indice DXY<sup>1</sup> 7.6% t/t ; +7.1% a/a). Cet exceptionnalisme américain s'est traduit par une surperformance des actions US (indice MSCI\* US +2.8% en variation trimestrielle t/t ; +25.1% en variation annuelle a/a), en défaveur marquée des places des pays émergents (indice MSCI EM -4.2% t/t ; +13.7% a/a), notamment au Brésil (indice MSCI -10.0% t/t ; -11.4% a/a), au Mexique (indice MSCI -5.0% t/t ; -10.2% a/a) ou en Inde (indice MSCI -8.7% t/t ; +15.7% a/a). Les actions européennes ont terminé l'année avec des évolutions médiocres (indice EuroStoxx600 -2.9% t/t ; +6.0% a/a) et contrastées, avec une bonne progression en Allemagne (indice MSCI +1.6% t/t ; +14.9% a/a), contrairement au Royaume Uni (-0.2% t/t ; +9.5% a/a), et surtout en France (-3.4% t/t ; -1.2% a/a), pénalisées par les incertitudes budgétaires et fiscales. Sur les marchés obligataires, les enjeux de politique monétaire et de consolidation fiscale ont accentué les mouvements de pentification des courbes de taux ainsi que les écarts d'évolutions de taux souverains. Ainsi au T4, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté fortement aux Etats-Unis (+79pdb à 4.57%) et au Royaume-Uni +57pdb à 4.57%, mais dans une moindre ampleur en Allemagne (+24pdb à 2.37%), en France (+28pdb à 3.20%, et surtout en Italie (+7pdb à 3.52%). Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Sur les marchés du pétrole, de nombreux facteurs ont contribué à la volatilité des prix : le ralentissement attendu de la demande mondiale en 2025, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, l'appréciation du dollar US, la perspective d'une éventuelle reprise de l'exploitation aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Ainsi malgré une amélioration au T4 (Brent +4.0% t/t), l'année 2024 s'est soldée par un repli du prix du baril (Brent) de -3.1% a/a à 74.6 USD/ baril.

\*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

<sup>1</sup> Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

Source : données Bloomberg au 31/12/2024.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Politique de gestion

En début de période, les investisseurs s'attendaient à ce que les banques centrales déclenchent rapidement les premières baisses de taux en commençant par la Fed. Or, c'est la BCE qui a démarré avec une première baisse seulement début juin. De l'autre côté de l'Atlantique, la Fed a attendu fin septembre pour réduire les taux courts. Pour rappel, fin décembre 2023, les marchés anticipaient 7 baisses de taux de la part de la Fed et 6 pour la BCE en 2024.

Ce changement de paradigme n'a pas semblé perturber les marchés actions, qui ont enchaîné les records sur cette première partie d'année.

Ainsi, les marchés actions réalisent un premier trimestre 2024 solide, avec le MSCI US (NR) qui affiche une performance de 10.3% et le MSCI EMU (NR) une hausse de 10.2%. Le reste de l'année sera plus compliqué pour le MSCI EMU (NR) qui recule de 0.7% tandis que le MSCI US (NR) a poursuivi sur sa tendance avec une progression de près de 13%.

Incontestablement, ce sont les valeurs technologiques qui ont dominé l'actualité, largement aidées par le thème de l'intelligence artificielle. Les leaders mondiaux de la tech sont américains, logiquement ce sont les marchés actions des Etats-Unis qui en ont le plus bénéficié, surperformant largement leurs pairs européens avec le Nasdaq 100 qui affiche une performance de 29.6% sur l'année, (nVidia en tête à +171%) suivi de près par le S&P 500 (+24.6%).

La période sous revue était également une période chargée politiquement. En effet, en 2024, plus de 4Mds de citoyens dans le monde sont concernés par des élections dans leur pays. Les effets de ces enjeux se sont fait ressentir lors de cette première partie d'année et il faut s'attendre à ce que cela continue. En Inde, le Nifty 50 perdait près de -5% lorsque l'on apprenait une bataille plus serrée que prévu pour la réélection du Premier ministre Narendra Modi. Toutefois, l'événement politique qui a marqué cette première partie d'année n'était pas prévu. Le 9 juin, les résultats des élections parlementaires européennes plaçant en tête le Rassemblement national en France, ont poussé le président français E. Macron à annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale, convoquant les Français à des élections législatives anticipées. La semaine suivant cette annonce le CAC 40 perdait -6.2%, sa plus forte baisse en une semaine depuis le début de la guerre en Ukraine.

Sur les marchés de taux, l'annonce d'un possible pivot de la Fed en fin d'année 2023, a permis aux taux de rendement de s'effondrer et aux indices obligataires de s'envoler. Néanmoins, la résilience des économies et de l'inflation et une communication plus prudente des banques centrales ont entraîné la réduction substantielle des attentes de baisses de taux en 2024 et une nette hausse des taux obligataires.

La situation a quelque peu évolué à partir du deuxième trimestre 2024 en zone Euro. La BCE a abaissé ses taux directeurs début juin puis en septembre, octobre et décembre. Le taux de facilité de dépôt, qui était à 4.0%, est ainsi passé à 3%.

Aux US, la Fed a attendu le mois de septembre pour entamer la réduction de ses taux directeurs mais elle les a baissés directement de 0.5% en septembre puis de 0.25% supplémentaires en novembre et en décembre baissant les taux directeurs de 5.5% à 4.5%.

Au Japon, la BoJ a relevé ses taux directeurs en mars pour la première fois depuis 2007 dans la fourchette 0% à 0.1% (vs -0.1% précédemment), après les avoir maintenus en territoire négatif pendant 8 ans. Elle les a encore relevés de 0.15% en juillet afin de les porter à 0.25%.

En 2024, les indices obligataires des obligations des Etats de la zone Euro s'affichent en légère progression à 1.9%. Aux Us, l'indice des obligations d'Etat ne progressent que de 0.9%. En revanche, les indices des obligations avec des maturités plus courtes affichent des performances bien supérieures (plus de 4% aux US et près de 3.15% en zone Euro pour les obligations de maturité 1-3 ans), reflétant le mouvement de pentification des courbes de taux en 2024. Quant aux obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro, la baisse des indices de prix et des anticipations d'inflation ont pesé sur la performance de cette classe d'actifs (+0.1%). Enfin, les obligations d'entreprises ont mieux résisté dans cet environnement, soutenues par des fondamentaux solides et une baisse

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

continue des taux de défaut. L'indice des obligations d'entreprises pour la zone Euro s'affiche en progression de plus de 4.5% sur la période.

## Allocation sur les marchés Actions :

Le fonds a entamé la période avec une exposition prudente aux marchés actions (42%). Cette prudence a été maintenue tout au long de la période. Le Momentum est fort sur les marchés actions mais les valorisations des actifs actions intègrent déjà beaucoup de bonnes nouvelles et des progressions de croissance de profits importantes sur les deux prochaines années. Par ailleurs, les tensions géopolitiques, la bipolarisation du monde, le manque de dynamisme chinois, moteur de la croissance mondiale de ces dernières années et les élections américaines incitaient à la prudence. D'ailleurs, les indices de volatilité, communément appelés « indice de la peur » car ils sont censés refléter la perception des investisseurs quant à la possibilité que les marchés soient chahutés dans le futur, ont augmenté ces derniers mois, impliquant donc une forme de prudence de la part des investisseurs. Enfin, les primes de risque des marchés actions relatives aux marchés obligataires sont faibles.

Au 31 décembre, l'exposition actions du portefeuille est proche de 50% de l'actif.

## Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée d'une poche « cœur » (combinaison d'une approche systématique et fondamentale) et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

### 1. Partie « cœur » :

Afin d'avoir une diversification optimale, la poche cœur (poche zone euro) est gérée pour une partie de façon systématique et pour une autre partie, nous avons mise en place une approche fondamentale active.

- Approche systématique :  
Le portefeuille en lignes directes est équilibré sur le plan des facteurs. Il représente 35.2% de l'actif net à fin décembre. Sur la période, les lignes directes ont réalisé une performance inférieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.
- Approche fondamentale active :
- En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
- Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du portefeuille. Seul le facteur « qualité » a surperformé l'indice de marché en 2024. En revanche, les facteurs « taille », « faiblement valorisé » et « faible volatilité » ont sous-performé de même indice. Enfin, la sélection de valeurs a permis de compenser sur tous les styles, à l'exception du style « taille », où la sélection de valeurs a été décevante. A fin décembre, le portefeuille détient :
  - 4% d'exposition au style Valorisation (HSBC Euro Actions)
  - 2.1% d'exposition au style Qualité (HSBC GIF Euroland Growth)
  - 3.2% d'exposition au style Taille (HSBC Gif European Smaller Companies)
  - 4.2% d'exposition au style faible volatilité (3.3% de HSBC Euro Volatility Focused et 0.9% de HSBC Europe Equity Income)

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Nous détenons également une exposition de 1.5% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

Par ailleurs nous pensons que la combinaison de moteurs de performance dé-corrélés les uns des autres et calibrés en budget de risque apporte également de la valeur à votre investissement.

A fin décembre, ces moteurs de performance concernent les diversifications géographiques sur les pays développés et les diversifications sectorielles sur les marchés européens. Pour l'ensemble de ces investissements, notre approche est identique : l'analyse de facteurs économiques, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix.

## 1. Diversifications géographiques sur les pays développés

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amener à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas.

Sur la période, les diversifications sur les pays développés n'apportent pas de valeur. Le rebond des indices français et allemands en fin de période a pénalisé la stratégie qui s'était très bien comportée en raison des investissements sur les actions américaines, japonaises et italiennes.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions canadiennes (0.3%), italiennes (0.25%), espagnoles (0.65%), suédoises (0.5%) et américaines (0.4%) aux dépens des actions françaises (-0.8%), allemandes (-0.8%), des Pays-Bas (-0.3%) et suisses (-0.2%).

## 2. Allocation sectorielle sur les indices européens

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix.

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens contribuent positivement à la performance au fonds. Les investissements sur les secteurs de la banque, de l'assurance et la couverture des secteurs de la chimie et de l'alimentaire expliquent la contribution positive de la stratégie.

Au 31 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.9%), de l'auto (0.6%), des services financiers (0.3%), du pétrole (0.4%), des valeurs technologiques (0.4%), du commerce de détail (0.1%), des loisirs (0.1%), des télécoms (0.5) et des biens de consommation des ménages (0.2%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.9%) et des actions européennes (-2.6%).

## 3. Diversifications sur les indices des pays émergents aux dépens des pays développés

En début de période, le portefeuille détenait une couverture au risque des actions des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents. Fin mai, une position de 1% a été initiée afin de bénéficier du Momentum sur les indices émergents et de la hausse sur les prix des matières premières. La position a été soldée mi-juin en raison de la hausse du dollar et de la baisse du pétrole. Puis, début octobre, un nouvel investissement sur les pays émergents aux dépens des actions des pays développés a été initié puis accentué début novembre, motivé par les annonces par le gouvernement chinois d'un vaste plan de relance et de soutien au secteur immobilier. L'investissement sera remplacé fin novembre par des options d'achat afin de limiter le risque sur cette position étant donné le décalage entre les mesures annoncées et leur mise en œuvre. Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Au 31 décembre, nous détenons toujours les options d'achat du marché actions chinois.

## Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année avec une sensibilité au risque de taux de 2.9, soit légèrement inférieure à son indice de référence. L'allocation est restée assez dynamique et a accompagné les mouvements de taux sur la période. La Banque Centrale Européenne a bien préparé les investisseurs sur la première baisse de taux au mois de juin. Toutefois, les taux sont restés très volatils, au gré des indicateurs économiques en zone Euro et aux US. A partir du mois d'avril, la communication prudente des Banques Centrales en raison de la résilience des économies et de l'inflation, a entraîné une réduction des anticipations de baisses de taux pour l'année 2024 et une hausse des taux obligataires sur des niveaux attractifs d'un point de vue historique, justifiant la hausse de nos expositions sur les marchés de taux.

Sur la période, l'allocation sur la sensibilité globale du portefeuille a contribué positivement à la performance du fonds.

Au 31 décembre, la sensibilité du fonds est légèrement supérieure à 3.6.

## Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est investie principalement en obligations nominales des Etats et des entreprises de la zone Euro. Les investissements sont réalisés en lignes directes et en futures.

Par ailleurs, afin d'améliorer le profil rendement-risque de la poche obligataire, des diversifications géographiques et de courbe sur les obligations d'Etats de la zone Euro, des allocations sur les obligations d'entreprises, des investissements sur les obligations indexées sur l'inflation, des diversifications sur des obligations de pays développés hors zone Euro et des arbitrages sur les courbes allemandes complètent la poche obligataire.

Pour l'ensemble de ces investissements, notre approche est encore identique : l'analyse de facteurs économiques, de valorisation, de portage et de dynamique des prix.

### 1. Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro

Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 30.3% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**

Du côté des obligations d'Etat, nous avons conservé une stratégie de « barbell » avec d'un côté une surpondération sur des titres très bien notés via l'achat d'obligations supranationales (rendement supérieur à l'Allemagne pour des notations très proches) et autrichiennes et de l'autre une surpondération sur les obligations sur les pays périphériques avec une préférence pour l'Espagne et le Portugal. Nous avons été également sous-investis sur les obligations d'Etat françaises tout au long de 2024.

Au 31 décembre, nous sommes principalement investis sur les obligations de l'Espagne complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, ESM, European Union...). Nous détenons également des obligations d'Etat de l'Autriche, du Portugal, de l'Italie et des obligations sécurisées.

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des Etats de la zone Euro contribuent marginalement à la performance du fonds.

### 2. Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des points-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années. Sur la période, les points-mort d'inflation ont globalement baissé avec, sur la première partie de l'année, la baisse des points-mort d'inflation sur la partie courte de la courbe puis dans la deuxième partie de l'année, la baisse également des points-mort d'inflation sur la partie longue de la courbe.

### 3. Diversification sur les obligations d'entreprises

En termes d'allocation d'actifs, nous avons commencé l'année avec une légère surexposition crédit aux dépens des obligations d'Etat puis nous avons progressivement augmenté notre exposition tout au long de l'année.

En revanche, nous sommes restés très prudents dans notre sélection d'obligations privées en étant sous-pondérés sur les obligations les plus risquées (surpondération sur les BBB+ et sous-pondération sur les BBB-). Nous avons par ailleurs fait la part belle aux obligations privées du secteur financier dont la valorisation était la plus attrayante tout au long de l'année. Nous avons également activement participé au marché primaire tout en mettant des limites afin de ne pas acheter « à n'importe quel prix ». La plupart du temps, nous avons été « servis » en deçà de nos attentes étant donné l'importance de la demande de la part des investisseurs.

### 4. Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement

Début octobre, une position de 1% a été initiée, justifiée par le Momentum et la pente des taux courts. L'investissement sur les obligations à haut rendement contribue positivement sur la période. A fin décembre, le portefeuille détient toujours 1% d'obligations d'entreprises à haut rendement.

## Performances

A la clôture de l'exercice, le FCPE affiche une performance de 5,41 %.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

## Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

## Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le FCPE promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel du FCPE.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



### Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source : HSBC Asset Management  
Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions<sup>1</sup> :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne<sup>2</sup>.

**Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.**

<sup>1</sup> Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

<sup>2</sup> La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». [https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities\\_en](https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en)

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

## Les trois dimensions de la durabilité<sup>1</sup>

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?



**Produits  
et  
services  
durables**

Score quantitatif

### Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX<sup>2</sup>, OPEX<sup>3</sup> ou EBITDA<sup>4</sup>), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).



**Alignement  
durable de  
la stratégie**

Prouvé & vérifié  
(SMART<sup>5</sup>)

### Modèles économiques

#### Evaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée

L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD<sup>7</sup>.

### Thématique durable

#### Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$ ou Evaluation de la thématique durable $\geq 30\%$

Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentée, comme par exemple l'économie circulaire.

### Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiés sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTi<sup>6</sup>).

### Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.

Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability<sup>7</sup> pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.



**Obligations  
vertes,  
sociales et  
durables**

### Utilisation du produit de l'émission obligatoire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'*International Capital Market Association* (« ICMA »)<sup>8</sup> et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux alignés sur les ODD.

<sup>1</sup> Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

<sup>2</sup> Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir les niveaux de fonctionnement existants au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

<sup>3</sup> Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

<sup>4</sup> L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendant de la structure du capital, l'EBITDA tente de représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

<sup>5</sup> spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis

<sup>6</sup> Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pires effets du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° C par rapport aux niveaux préindustriels.

<sup>7</sup> <https://towardsustainability.be>

<sup>8</sup> [www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainable-finance/2022-updates/Mapping-SDGs-to-GSS-Bonds\\_June-2022-280622.pdf](http://www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainable-finance/2022-updates/Mapping-SDGs-to-GSS-Bonds_June-2022-280622.pdf)

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

### Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- ◆ Score relatif aux armes controversées et interdites <sup>2</sup>
- ◆ Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0 % <sup>3</sup>
- ◆ Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10 % <sup>3</sup>
- ◆ Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10 % <sup>3</sup>
- ◆ Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies <sup>3, 4</sup>
- ◆ Signalement des controverses les plus sévères <sup>3</sup>

Pour les obligations d'Etat :

- ◆ Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social <sup>3</sup>
- ◆ Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

### Évaluation des pratiques de gouvernance

- ◆ Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- ◆ Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- ◆ A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISS-Ethix

(2) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(3) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>.

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

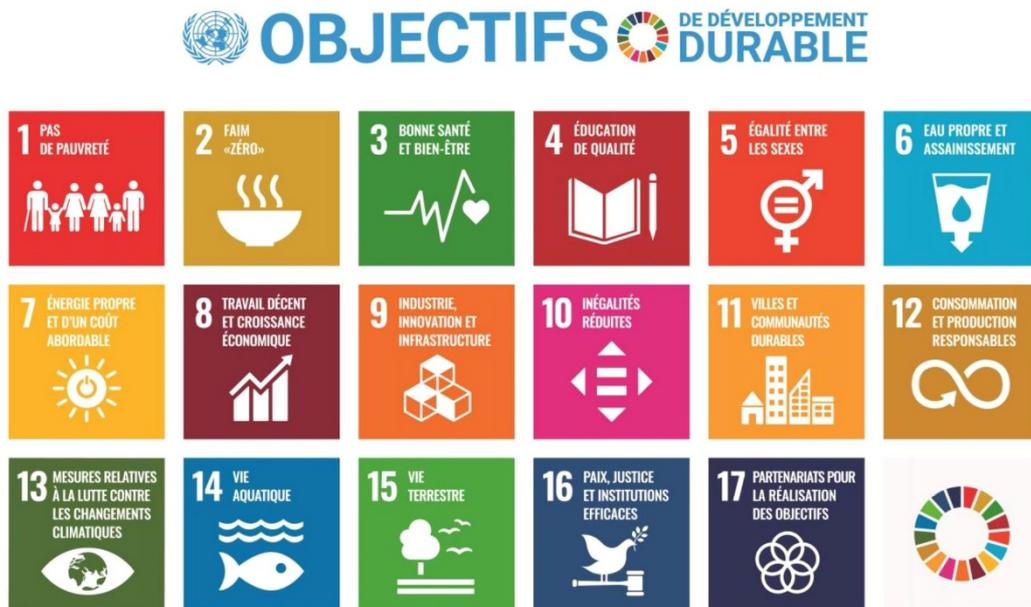
## Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays — développés et en développement — dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

PUBLIC

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Evénements intervenus sur l'exercice 2024

### **Adaptation de l'orientation de gestion du FCPE par l'intégration d'une dimension extra-financière**

→ date de prise d'effet : 22 janvier 2024

Depuis le 22 janvier 2024, des critères extra-financiers sont pris en compte dans la méthode de gestion du FCPE.

Cette évolution s'est traduite pour le FCPE par l'adaptation de son orientation de gestion par l'intégration d'une dimension extra-financière, en complément de celle financière, présentant les principales caractéristiques suivantes :

- adoption de l'approche extra-financière « en amélioration de note » (la note extra-financière du FCPE doit être supérieure à celle de son indicateur de référence) combinée à la recherche d'une intensité carbone du FCPE inférieure à celle de son indicateur de référence.
- application à l'actif éligible du FCPE d'un taux d'analyse extra-financière supérieur à 90% ou 75%, la détermination de ce taux étant fonction de critères comme notamment la capitalisation boursière du titre, la zone géographique d'émission du titre, l'évaluation crédit du titre.
- application d'exclusions normatives (exclusion d'entreprises ne respectant pas certaines normes ou conventions internationales ou d'Etats n'ayant pas ratifié certains traités ou conventions internationales) et sectorielles (exclusion totale ou partielle d'entreprises des secteurs d'activité comme le tabac, l'armement, le charbon thermique).

De plus, cette évolution a conduit au changement de classification du FCPE conformément à la réglementation en vigueur :

- changement de catégorisation du FCPE au sens du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (ou « Règlement SFDR »), : transition de l'article 6 SFDR (FCPE ne présentant pas de caractéristiques E.S.G. spécifiques) vers l'article 8 SFDR (FCPE faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales)
- changement du niveau de communication du FCPE au sens de la position-recommandation AMF 2020-03 : passage de la catégorie « communication limitée au prospectus » (FCPE ne présentant pas de caractéristiques E.S.G. spécifiques) à celle de « communication réduite » (FCPE intégrant une approche extra-financière sans en faire un engagement significatif dans sa gestion).

### **Mise en conformité du règlement du FCPE avec le format de présentation des frais proposé par l'AMF (frais hors champ du tableau des frais)**

→ date de prise d'effet : 12 novembre 2024

En date du 12 novembre 2024, une information sur la prise en charge par le FCPE des coûts listés ci-après a été ajoutée sous le tableau des frais affiché dans le règlement du FCPE :

- les contributions dues à l'AMF au titre de la gestion du FCPE,
- les frais exceptionnels et non récurrents que sont :
  1. les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCPE) exceptionnels et non récurrents,
  2. les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Cette modification du règlement fait suite au souhait de la Société de Gestion de se conformer au format de présentation de ces types de coût posé par l'AMF, et issu de ses travaux engagés en cette matière depuis 2011.

## **Politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC**

→ date de prise d'effet : 12 novembre 2024

La rédaction du règlement du FCPE a été ajustée le 12 novembre 2024 concernant l'information sur les politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC.

Cet ajustement fait suite au souhait du Groupe HSBC de délivrer à l'investisseur une rédaction homogène de l'information sur les politiques relatives à l'investissement responsable dans la documentation réglementaire de l'ensemble des OPC de droit français (dont les FCPE) gérés par HSBC Global Asset Management (France) et, de privilégier l'annexe SFDR (annexe au règlement du FCPE) pour détailler plus précisément cette information sur les politiques relatives à l'investissement responsable.

## **Mise en place du mécanisme du swing pricing sur le FCPE**

→ date de prise d'effet : 20 décembre 2024

Dans le cadre de la démarche engagée par l'AMF auprès des sociétés de gestion afin d'équiper les fonds de droit français en outils de gestion du risque de liquidité, un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (ou « swing pricing ») a été mis en place sur le FCPE le 20 décembre 2024.

Ce mécanisme vise à protéger l'intérêt des porteurs de parts présents dans le FCPE en cas de souscriptions ou de rachats nets significatifs. Seuls les investisseurs entrant dans le FCPE ou sortant du FCPE supporteront les coûts de réaménagement du portefeuille liés aux transactions d'investissement ou de désinvestissement.

La valeur liquidative sera alors ajustée (ou « swinguée »), à la hausse ou à la baisse, si le solde de souscriptions ou de rachats obtenu dépasse un seuil de déclenchement exprimé en pourcentage de l'actif du FCPE.

Cette évolution est sans conséquence sur l'orientation de gestion ou les frais du FCPE.

## **Absence du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) sur le FCPE au 31 décembre 2024**

→ date de prise d'effet : 20 décembre 2024

Conformément aux exigences de l'AMF, le FCPE ne bénéficiant pas du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) au plus tard au 31 décembre 2024, il a été introduit le 20 décembre 2024 dans le règlement du FCPE l'avertissement ci-après :

*« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FCPE à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce FCPE ».*

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## **Délégation de la tenue de compte-émission à CACEIS Bank**

→ date de prise d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2025

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, CACEIS Bank assure par délégation de la société de gestion la tenue de compte-émission des FCPE gérés par HSBC Global Asset Management (France).

Cette évolution est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE.

## **Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE**

### Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

## **Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion**

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DIC qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

## **Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE**

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 170,0 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 155,4 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation OPCVM concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France), à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié, pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

## Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2024

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2024 représentent une population de 303 personnes en 2024. En 2024 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (Risques, Conformité et Contrôle Interne)
- Les responsables Juridique, Finance et des fonctions de support et administratives

	2024				total €
	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en mars 2024 (au titre de la performance 2023) + rémunérations variables différées acquises en 2024	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 303 collaborateurs	29 260 925 €	12 520 610 €	11 244 402 €	1 276 208 €	41 781 535 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 389 432 €	5 613 080 €	4 401 262 €	1 211 818 €	13 002 512 €
Dont cadres supérieurs (14 collaborateurs)**	2 420 314 €	1 584 813 €	1 322 258 €	320 690 €	4 005 127 €

(\*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2024 ainsi que le cash différé indexé payé en 2024.

(\*\*) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2024 par les collaborateurs.

## Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que « le droit de l'Union s'oppose à la réglementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résident en France ».

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion du FCPE, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) (« - Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des porteurs de parts en procédant à des réclamations pour le compte du FCPE lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux porteurs de parts. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Le montant des remboursements effectivement versés au titre de ces réclamations pour l'exercice passé est de : Néant.

La situation n'a pas évolué depuis la précédente clôture.

## Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	14 491 981,74	14 403 727,04
GERM TREA BILL ZCP 17-04-24	1 291 277,96	1 295 444,90
FRENCH REPUBLIC ZCP 28-08-24	1 189 067,48	1 196 534,65
HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	527 776,31	1 717 203,39
HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	1 319 232,11	311 351,44
HSBC EURO ACTIONS ZC	1 070 163,35	366 988,07
HSBC Monétaire	562 393,82	741 501,70
HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	713 533,18	
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC		691 895,03
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	148 999,13	455 218,21

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Informations réglementaires

### Rapport sur le suivi des risques

#### Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du FCPE n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du FCPE	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

### Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du FCPE.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

## Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

## Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du FCPE.

## Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0,10%</b>
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,10%
<b>Autres frais supportés par le FCPE</b>	
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
<b>Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,10%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,32%</b>

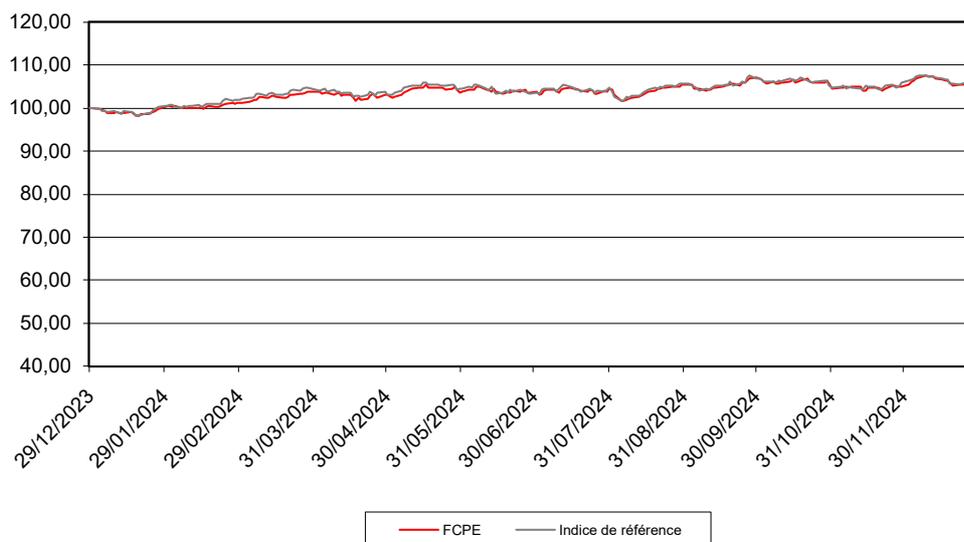
# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Performances

Indicateur de référence : 50% Euro Stoxx (NR) + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM

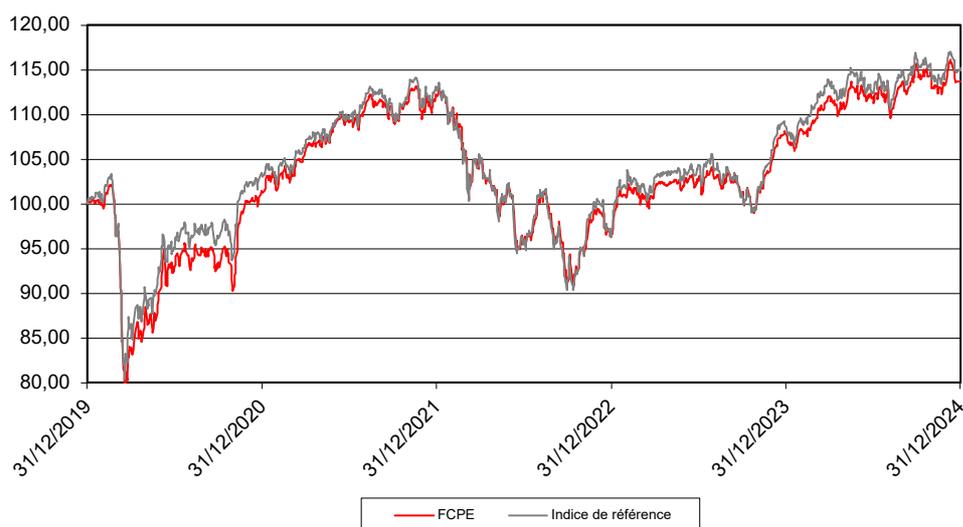
Evolution de la performance sur 1 an glissant

Du 29/12/2023 au 31/12/2024



Evolution de la performance sur 5 ans glissants

Du 31/12/2019 au 31/12/2024



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

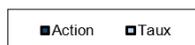
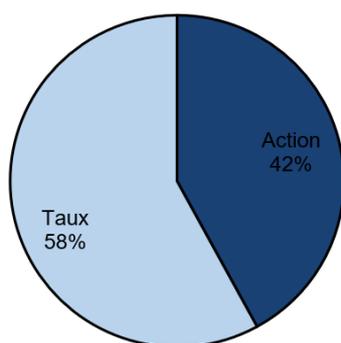
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

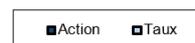
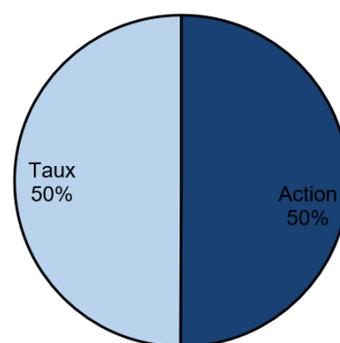
Indicateur de référence : 50% Euro Stoxx (NR) + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM

## Evolution de la structure de l'actif

29/12/2023



31/12/2024



# **FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE**

**Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE**  
FONDS D'EPARGNE SALARIALE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)  
Immeuble Coeur Défense - Tour A  
110 Esplanade du Général de Gaulle  
92400 La Défense 4 - Courbevoie

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Arnaud Percheron

2025.06.11 18:29:27 +0200



# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Comptes Annuels

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>25 175 469,95</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	25 175 469,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>31 068 860,11</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 068 860,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>11 405 587,93</b>
OPCVM	11 405 587,93
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>544 425,64</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>68 194 343,63</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>785 779,76</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 814 853,07</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>2 600 632,83</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>70 794 976,46</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	66 631 560,22
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	3 606 794,21
<b>Capitaux propres I</b>	<b>70 238 354,43</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>70 238 354,43</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>543 710,28</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>543 710,28</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	12 911,75
Concours bancaires	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>12 911,75</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>70 794 976,46</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	702 690,85
Produits sur obligations	445 640,38
Produits sur titres de créances	6 472,65
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	59 404,49
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 214 208,37</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-159,95
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-159,95</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 214 048,42</b>
<b>Autres produits :</b>	
Frais pris en charge par l'entreprise	218 557,05
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-218 557,05
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>1 214 048,42</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>2 231,97</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>1 216 280,39</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	1 121 589,29
Frais de transactions externes et frais de cession	106,84
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>1 121 696,13</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-11 361,33</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>1 110 334,80</b>

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 242 344,83
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	12 094,13
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>1 254 438,96</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>25 740,06</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>1 280 179,02</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>3 606 794,21</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Annexes

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCPE cherche à surperformer, sur sa durée de placement recommandée, à concurrence de leur pondération respective, les indicateurs de référence suivants :

50% Euro Stoxx (NR) + 50% Bloomberg Euro Aggrégate 500 MM

Ces indicateurs sont rebalancés chaque fin de mois en vue de recouvrer l'allocation stratégique initiale.

L'exposition sur les marchés d'actions représente au minimum 40% et au maximum 60% de l'actif du FCPE.

La sensibilité du portefeuille est encadrée par une fourchette de [0 ;4]

Le FCPE pourra détenir plus de 20% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen éligibles dans le respect des ratios réglementaires et/ou de Fonds d'investissement à vocation générale de droit français et/ou de fonds d'investissement éligibles aux FCPE, qu'ils soient gérés, ou non, par HSBC Global Asset Management (France) ou une société liée. La fraction supérieure au quota de 20% précité ne peut toutefois qu'être investie en OPC d'une catégorie monétaire ou en trackers sur indices.

L'exposition aux actions internationales hors zone euro est limitée à 20% maximum de l'actif.

L'exposition au risque de change représente 20 % maximum de l'actif.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	73 923 431,28	75 086 370,83	61 966 514,70	66 693 823,69	70 238 354,43
Nombre de titres	6 521 209,13990	5 986 918,35040	5 712 987,72840	5 519 919,85680	5 514 762,14940
Valeur liquidative unitaire	11,335	12,541	10,846	12,082	12,736
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,23	0,68	-0,09	0,02	0,20
Capitalisation unitaire sur revenu	0,11	0,13	0,15	0,17	0,22

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Règles d'évaluation des actifs

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours d'ouverture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs (Source : BLOOMBERG).

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de "linéarisation" est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les devises à terme sont valorisées au cours du fixing du jour, majoré d'un report/déport variable selon l'échéance et les devises du contrat.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés suivant la réglementation en vigueur. Pour les opérations sur futures de taux courts (EUL, Euribor 3 mois, etc ...) le calcul ne prend pas en compte le cours, car le cours négocié n'influence pas le montant de l'engagement.

- Opération à terme ferme ( $Qté \times Nominal \times Cours \text{ du jour} \times Devise \text{ du contrat}$ ).
- Opération à terme conditionnelle ( $Qté \times \text{delta} \times Nominal \text{ du sous-jacent} \times Cours \text{ du jour du sous-jacent} \times Devise \text{ du contrat}$ ).

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## ***Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :***

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Frais de gestion

### Frais de fonctionnement et de gestion du Fonds

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	<p>0,50 % l'an maximum selon le barème dégressif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,50% jusqu'à 30.000.000 € ;</li> <li>- 0,23% de 30 à 60.000.000 € ;</li> <li>- 0,11% de 60 à 90.000.000 € ;</li> <li>- 0,09% de 90 à 120.000.000 € ;</li> <li>- 0,08% au-delà.</li> </ul> <p>Le montant de l'actif investi en parts et/ou actions d'OPC ne supporte aucun frais de gestion.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>honoraires du Commissaire aux comptes fixés à 0,014 % l'an TTC maximum plafonnés à 4200 € par an.</p>	à la charge de l'Entreprise
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2 % maximum	à la charge du FCPE
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	---

Pourront s'ajouter aux frais facturés au FCPE et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du FCPE en application du 4° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCPE) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE	Capitalisation	Capitalisation

**Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 4 200,00€.**

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>66 693 823,69</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 921 021,85
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 966 674,62
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 214 048,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 121 696,13
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 254 438,96
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>70 238 354,43</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	632 279,11910	7 921 021,85
Parts rachetées durant l'exercice	-637 436,82650	-7 966 674,62
Solde net des souscriptions/rachats	-5 157,70740	-45 652,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 514 762,14940	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

## B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE 990000088619	Capitalisation	Capitalisation	EUR	70 238 354,43	5 514 762,14940	12,736

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	ITALIE +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	25 175,47	7 070,71	6 844,47	4 647,33	2 277,19	1 623,87
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-1 179,28	NA	NA	NA	NA	NA
Options	462,33	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>24 458,52</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	31 068,86	30 903,69	165,17		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 814,85				1 814,85
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	7 586,08			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>38 489,77</b>	<b>165,17</b>		<b>1 814,85</b>

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations		511,08	254,94	4 539,03	4 789,53	15 911,09	5 063,18
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 814,85						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
<b>Hors-bilan</b>							
Futures				375,22	-7 660,90	18 321,46	-3 449,68
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>1 814,85</b>	<b>511,08</b>	<b>254,94</b>	<b>4 914,25</b>	<b>-2 871,37</b>	<b>34 232,55</b>	<b>1 613,50</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY	SGD	GBP	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	460,56				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	101,93	14,52		14,04	75,55
Comptes financiers	166,37	125,06	139,41	122,85	776,07
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	-5,17	3,43		-0,97	2,79
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>723,69</b>	<b>143,01</b>	<b>139,41</b>	<b>135,92</b>	<b>854,41</b>

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	31 068,86		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>31 068,86</b>		

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

## C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	2 825 502,58
FR0010250316	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	1 042 676,51
FR0011271626	HSBC EUROPE EQUITY INCOME I-C	HSBC Global Asset Management (France)	Actions internationales	France	EUR	621 532,29
FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	HSBC Global Asset Management (France)	Fonds / Actions	France	EUR	2 304 854,62
FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Monétaire Euro	France	EUR	149 422,37
LU0165074070	HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	2 265 284,70
LU0362711326	HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 471 716,30
LU0165093617	HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	724 598,56
<b>Total</b>						<b>11 405 587,93</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	38 610,57
	Dépôts de garantie en espèces	502 180,37
	Autres créances	244 988,82
<b>Total des créances</b>		<b>785 779,76</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	12 911,75
<b>Total des dettes</b>		<b>12 911,75</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>772 868,01</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## D4. Autres informations

### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			11 405 587,93
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	2 825 502,58
	FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	2 304 854,62
	FR0011271626	HSBC EUROPE EQUITY INCOME I-C	621 532,29
	LU0165074070	HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	2 265 284,70
	LU0362711326	HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	1 471 716,30
	LU0165093617	HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	724 598,56
	FR0010250316	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	1 042 676,51
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	149 422,37
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>11 405 587,93</b>

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>1 216 280,39</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>1 216 280,39</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 216 280,39</b>

### Part ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>1 216 280,39</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>1 216 280,39</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 216 280,39</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	1 216 280,39
<b>Total</b>	<b>1 216 280,39</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>1 110 334,80</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>1 110 334,80</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>1 110 334,80</b>

## Part ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>1 110 334,80</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>1 110 334,80</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>1 110 334,80</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	1 110 334,80
<b>Total</b>	<b>1 110 334,80</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>25 175 469,95</b>	<b>35,84</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>25 175 469,95</b>	<b>35,84</b>
<b>Assurance</b>			<b>2 352 025,48</b>	<b>3,35</b>
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 095	915 810,50	1,31
AXA SA	EUR	6 776	230 451,76	0,33
GENERALI	EUR	16 491	449 709,57	0,64
HANNOVER RUECK SE	EUR	1 052	253 952,80	0,36
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	779	379 450,90	0,54
TALANX AG	EUR	1 493	122 649,95	0,17
<b>Automobiles</b>			<b>1 363 970,19</b>	<b>1,94</b>
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	3 226	254 789,48	0,36
BAYERISCHE MOTOREN WERKE-PRF	EUR	334	24 181,60	0,03
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	2 911	170 060,62	0,24
KNORR-BREMSE AG	EUR	3 422	240 737,70	0,34
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	5 305	285 409,00	0,41
STELLANTIS NV	EUR	30 881	388 791,79	0,56
<b>Banques commerciales</b>			<b>1 968 725,28</b>	<b>2,80</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	21 052	197 215,14	0,28
BNP PARIBAS	EUR	3 492	204 421,68	0,29
CAIXABANK SA	EUR	15 445	80 499,34	0,11
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	32 513	431 772,64	0,62
DEUTSCHE BANK AG	EUR	8 855	147 347,20	0,21
KBC GROUP NV	EUR	5 339	396 153,80	0,56
SOCIETE GENERALE SA	EUR	14 185	379 945,23	0,54
UNICREDIT SPA	EUR	3 410	131 370,25	0,19
<b>Boissons</b>			<b>30 304,13</b>	<b>0,04</b>
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	272	19 974,53	0,03
PERNOD RICARD	EUR	96	10 329,60	0,01
<b>Composants automobiles</b>			<b>411 394,56</b>	<b>0,59</b>
MICHELIN (CGDE)	EUR	13 056	411 394,56	0,59
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>709 928,40</b>	<b>1,01</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	3 765	709 928,40	1,01
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>440 585,48</b>	<b>0,63</b>
AERCAP HOLDINGS NV	USD	4 788	440 585,48	0,63
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>80 121,60</b>	<b>0,11</b>
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	2 568	80 121,60	0,11
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>685 774,28</b>	<b>0,98</b>
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	5 877	291 851,82	0,42
MONCLER SPA	EUR	7 727	393 922,46	0,56

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Divertissement</b>			<b>63 049,60</b>	<b>0,09</b>
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	2 584	63 049,60	0,09
<b>Electricité</b>			<b>1 222 352,67</b>	<b>1,74</b>
ENDESA SA	EUR	15 046	311 753,12	0,44
ENEL SPA	EUR	25 354	174 587,64	0,25
IBERDROLA SA	EUR	13 953	184 877,25	0,26
REDEIA CORP SA	EUR	19 373	318 104,66	0,46
VERBUND AG	EUR	3 329	233 030,00	0,33
<b>Equipements de communication</b>			<b>456 640,56</b>	<b>0,65</b>
NOKIA OYJ	EUR	106 829	456 640,56	0,65
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 212 322,40</b>	<b>1,73</b>
PRYSMIAN SPA	EUR	3 770	232 458,20	0,33
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4 093	979 864,20	1,40
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>286 275,30</b>	<b>0,41</b>
BIOMERIEUX	EUR	1 017	103 937,40	0,15
ESSILORLUXOTTICA	EUR	789	182 337,90	0,26
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>72 447,00</b>	<b>0,10</b>
LEGRAND SA	EUR	779	72 447,00	0,10
<b>FPI Bureautiques</b>			<b>11 156,25</b>	<b>0,02</b>
GECINA SA	EUR	125	11 156,25	0,02
<b>FPI de détail</b>			<b>292 217,82</b>	<b>0,42</b>
KLEPIERRE	EUR	10 519	292 217,82	0,42
<b>FPI Industrielles</b>			<b>2 360,00</b>	<b>0,00</b>
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	125	2 360,00	0,00
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>366 886,86</b>	<b>0,52</b>
PROSUS NV	EUR	9 622	366 886,86	0,52
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>175 336,14</b>	<b>0,25</b>
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	EUR	4 809	175 336,14	0,25
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>589 057,32</b>	<b>0,84</b>
AIRBUS SE	EUR	3 006	460 579,32	0,66
MTU AERO ENGINES AG	EUR	399	128 478,00	0,18
<b>Logiciels</b>			<b>2 068 765,33</b>	<b>2,95</b>
BOUYGUES SA	EUR	9 047	257 296,68	0,37
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	2 129	69 852,49	0,10
METSO CORP	EUR	29 297	263 087,06	0,37
SAP SE	EUR	6 257	1 478 529,10	2,11
<b>Machines</b>			<b>352 433,40</b>	<b>0,50</b>
GEA GROUP AG	EUR	7 370	352 433,40	0,50

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Marches de capitaux</b>			<b>721 782,20</b>	<b>1,03</b>
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	3 482	51 272,45	0,07
BANCO SANTANDER SA	EUR	152 875	670 509,75	0,96
<b>Matériaux de construction</b>			<b>156 283,00</b>	<b>0,22</b>
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	1 310	156 283,00	0,22
<b>Métaux et minerais</b>			<b>139 496,70</b>	<b>0,20</b>
ARCELORMITTAL	EUR	6 335	139 496,70	0,20
<b>Papier et industrie du bois</b>			<b>53 093,44</b>	<b>0,08</b>
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	1 999	53 093,44	0,08
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>967 002,35</b>	<b>1,38</b>
OMV AG	EUR	975	36 406,50	0,05
REPSOL SA	EUR	19 279	222 383,27	0,32
TOTALENERGIES SE	EUR	13 459	708 212,58	1,01
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>90 548,72</b>	<b>0,13</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	586	90 548,72	0,13
<b>Produits alimentaires</b>			<b>200 921,19</b>	<b>0,29</b>
DANONE	EUR	1 863	119 939,94	0,17
KERRY GROUP PLC-A	EUR	875	80 981,25	0,12
<b>Produits chimiques</b>			<b>267 899,68</b>	<b>0,38</b>
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	750	43 410,00	0,06
DSM-FIRMENICH AG	EUR	1 168	112 384,96	0,16
SYENSQO SA	EUR	1 624	112 104,72	0,16
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>241 848,00</b>	<b>0,34</b>
L'OREAL	EUR	720	241 848,00	0,34
<b>Produits domestiques</b>			<b>466 197,80</b>	<b>0,66</b>
HENKEL AG & CO KGAA	EUR	4 966	369 470,40	0,52
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 142	96 727,40	0,14
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>1 013 663,02</b>	<b>1,44</b>
IPSEN	EUR	1 465	160 564,00	0,23
MERCK KGAA	EUR	732	102 406,80	0,15
ORION OYJ-CLASS B	EUR	2 599	111 185,22	0,16
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	4 779	241 817,40	0,34
SANOFI	EUR	4 304	397 689,60	0,56
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>366 637,60</b>	<b>0,52</b>
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	5 264	366 637,60	0,52
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>1 904 413,20</b>	<b>2,71</b>
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	125	69 175,00	0,10
ASML HOLDING NV	EUR	1 972	1 318 084,80	1,87
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	6 464	202 969,60	0,29
STMICROELECTRONICS NV	EUR	13 201	314 183,80	0,45

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services aux collectivités</b>			<b>48 596,71</b>	<b>0,07</b>
ENGIE	EUR	3 194	48 596,71	0,07
<b>Services aux professionnels</b>			<b>535 553,28</b>	<b>0,76</b>
RANDSTAD NV	EUR	3	120,18	0,00
WOLTERS KLUWER	EUR	3 358	535 433,10	0,76
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>584 849,02</b>	<b>0,83</b>
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	7 021	202 836,69	0,29
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	339	14 170,20	0,02
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	101 663	353 278,93	0,50
ORANGE	EUR	1 517	14 563,20	0,02
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>728 120,70</b>	<b>1,04</b>
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	929	206 609,60	0,29
EURAZEO	EUR	22	1 556,50	0,00
EURONEXT NV	EUR	1 803	191 478,60	0,27
EXOR NV	EUR	3 720	328 476,00	0,48
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>122 886,65</b>	<b>0,17</b>
CAPGEMINI SE	EUR	183	28 355,85	0,04
THALES	EUR	689	94 530,80	0,13
<b>Sociétés commerciales et de distribution</b>			<b>122 854,00</b>	<b>0,17</b>
REXEL SA	EUR	5 035	122 854,00	0,17
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>110 619,04</b>	<b>0,16</b>
COVIVIO	EUR	2 264	110 619,04	0,16
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>1 118 073,60</b>	<b>1,59</b>
HERMES INTERNATIONAL	EUR	157	360 472,00	0,51
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 211	757 601,60	1,08
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>31 068 860,11</b>	<b>44,23</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>31 068 860,11</b>	<b>44,23</b>
<b>Automobiles</b>			<b>95 423,74</b>	<b>0,14</b>
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	100 000	95 423,74	0,14
<b>Banques commerciales</b>			<b>7 596 656,82</b>	<b>10,82</b>
BARCLAYS 5.262% 29-01-34 EMTN	EUR	238 000	275 047,55	0,39
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	200 000	214 715,23	0,31
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	200 000	207 078,25	0,29
BPI FRANCE E 0.05% 26-09-29	EUR	400 000	351 746,25	0,50
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	100 000	100 096,37	0,14
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 3.875% 15-10-35	EUR	200 000	200 222,63	0,29
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07-05-27	EUR	200 000	192 009,48	0,27
DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27	EUR	200 000	196 273,57	0,28
DNB BANK A 0.25% 23-02-29 EMTN	EUR	215 000	198 026,10	0,28
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	200 000	184 516,30	0,26

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ERSTE GR BK 1.5% 07-04-26 EMTN	EUR	200 000	199 013,40	0,28
JP MORGAN CHASE AND CO 1.638% 18-05-28	EUR	184 000	180 493,26	0,26
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	100 000	105 331,29	0,15
KFW 0.05% 29-09-34 EMTN	EUR	1 403 000	1 085 264,70	1,55
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	300 000	287 463,51	0,41
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	1 990 000	1 800 950,82	2,58
LLOYDS BANK 0.125% 23-09-29	EUR	150 000	133 252,40	0,19
NATLENEDERLANDEN BANK NV 0.125% 24-09-29	EUR	800 000	710 364,71	1,01
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	300 000	312 224,38	0,44
SG 0.625% 02-12-27	EUR	200 000	190 523,59	0,27
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	200 000	211 454,79	0,30
UBS GROUP AG 0.25% 05-11-28	EUR	100 000	92 693,41	0,13
UNICREDIT 0.8% 05-07-29 EMTN	EUR	180 000	167 894,83	0,24
<b>Boissons</b>			<b>94 764,89</b>	<b>0,13</b>
PERNOD RICARD 1.375% 07-04-29	EUR	100 000	94 764,89	0,13
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>94 098,08</b>	<b>0,13</b>
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	100 000	94 098,08	0,13
<b>Crédit à la consommation</b>			<b>527 295,20</b>	<b>0,75</b>
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	100 000	100 566,27	0,14
NT CONS FIN 4.125% 05-05-28	EUR	400 000	426 728,93	0,61
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>104 923,40</b>	<b>0,15</b>
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.5% 04-04-28	EUR	100 000	104 923,40	0,15
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>97 993,00</b>	<b>0,14</b>
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	100 000	97 993,00	0,14
<b>Electricité</b>			<b>467 185,29</b>	<b>0,67</b>
ENEXIS HOLDING NV 0.625% 17-06-32	EUR	100 000	84 536,47	0,12
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 0.25% 14-06-28	EUR	100 000	91 928,04	0,13
RTE EDF TRANSPORT 0.625% 08-07-32	EUR	100 000	82 948,51	0,12
RTE EDF TRANSPORT 3.75% 04-07-35	EUR	200 000	207 772,27	0,30
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>163 751,49</b>	<b>0,23</b>
EUROGRID GMBH 1 0.741% 21-04-33	EUR	200 000	163 751,49	0,23
<b>Equipements électriques</b>			<b>205 086,14</b>	<b>0,29</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	200 000	205 086,14	0,29
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>382 321,32</b>	<b>0,54</b>
VONOVIA SE 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	100 000	90 661,93	0,13
VONOVIA SE 1.5% 14-01-28	EUR	200 000	194 989,84	0,27
VONOVIA SE 2.25% 07-04-30	EUR	100 000	96 669,55	0,14
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>401 733,42</b>	<b>0,57</b>
BOOKING 4.0% 01-03-44	EUR	385 000	401 733,42	0,57
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>93 515,54</b>	<b>0,13</b>
ADP 1.0% 05-01-29	EUR	100 000	93 515,54	0,13

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Marches de capitaux</b>			<b>395 285,72</b>	<b>0,56</b>
BANK OF MONTREAL 2.75% 15-06-27	EUR	200 000	203 358,84	0,29
BANK OF NOVA SCOTIA 0.125% 04-09-26	EUR	200 000	191 926,88	0,27
<b>Media</b>			<b>89 031,03</b>	<b>0,13</b>
COMCAST 0.25% 14-09-29	EUR	100 000	89 031,03	0,13
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>208 474,63</b>	<b>0,30</b>
ENI 3.625% 19-05-27 EMTN	EUR	200 000	208 474,63	0,30
<b>Produits alimentaires</b>			<b>417 368,77</b>	<b>0,59</b>
DANONE 3.481% 03-05-30 EMTN	EUR	200 000	209 457,12	0,29
DANONE 3.706% 13-11-29 EMTN	EUR	200 000	207 911,65	0,30
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>502 168,22</b>	<b>0,71</b>
L OREAL S A 0.875% 29-06-26	EUR	200 000	196 169,37	0,28
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	300 000	305 998,85	0,43
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>143 353,13</b>	<b>0,20</b>
TAKEDA PHARMACEUTICAL 0.75% 09-07-27	EUR	150 000	143 353,13	0,20
<b>Services aux collectivités</b>			<b>14 838 411,36</b>	<b>21,15</b>
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.25% 20-10-36	EUR	770 000	567 242,60	0,81
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	1 300 000	1 165 228,57	1,66
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	EUR	400 000	393 983,81	0,56
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	1 400 000	1 266 178,03	1,80
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	1 230 000	907 953,31	1,29
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	419 000	314 036,31	0,45
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.25% 15-03-30	EUR	1 400 000	1 412 100,60	2,01
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	1 045 000	771 434,68	1,10
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	930 000	466 188,68	0,66
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.75% 17-08-26	EUR	1 150 000	1 170 012,99	1,67
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 3.0% 23-08-33	EUR	228 000	235 257,58	0,33
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	150 000	110 770,82	0,16
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	420 000	373 988,54	0,53
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	220 000	109 883,88	0,16
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	200 000	208 060,85	0,30
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	200 000	148 939,83	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	220 000	190 972,38	0,27
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-03-32	EUR	200 000	182 488,39	0,26
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	1 160 000	1 131 054,98	1,61
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	2 400 000	2 084 618,79	2,99
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	635 000	447 028,26	0,64
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31-10-32	EUR	1 200 000	1 180 987,48	1,68
<b>Services aux professionnels</b>			<b>156 748,88</b>	<b>0,22</b>
RELX FINANCE BV 3.375% 20-03-33	EUR	152 000	156 748,88	0,22

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>3 379 607,95</b>	<b>4,81</b>
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	640 000	545 600,00	0,78
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	770 000	651 334,16	0,93
DELL BANK INTL DAC 3.625% 24-06-29	EUR	400 000	415 343,12	0,59
ENEL FINANCE INTL NV 0.25% 17-06-27	EUR	175 000	165 171,98	0,24
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 28-09-34	EUR	100 000	78 779,53	0,11
EXOR NV 2.875% 22-12-25	EUR	157 000	156 950,58	0,22
HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG 0.5% 03-09-30	EUR	98 000	84 534,92	0,12
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.75% 05-12-30	EUR	147 000	153 353,26	0,22
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.75% 07-12-31	EUR	185 000	192 765,18	0,27
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 4.0% 05-04-28	EUR	344 000	367 731,81	0,52
SLB 0 1/2 10/15/31	EUR	250 000	209 716,47	0,30
VOLVO TREASURY AB 2.625% 20-02-26	EUR	259 000	264 710,27	0,38
WESTPAC SECURITIES NZ 0.1% 13-07-27	EUR	100 000	93 616,67	0,13
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>613 662,09</b>	<b>0,87</b>
EAST JAPAN RAILWAY 3.533% 04-09-36	EUR	183 000	186 806,79	0,27
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	300 000	223 161,66	0,31
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	200 000	203 693,64	0,29
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>11 405 587,93</b>	<b>16,24</b>
<b>OPCVM</b>			<b>11 405 587,93</b>	<b>16,24</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>11 405 587,93</b>	<b>16,24</b>
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	1 520,428	2 825 502,58	4,03
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	EUR	3,167	2 304 854,62	3,28
HSBC EUROPE EQUITY INCOME I-C	EUR	255,999	621 532,29	0,88
HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	EUR	26 879,995	2 265 284,70	3,23
HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	EUR	56 634,969	1 471 716,30	2,10
HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	EUR	11 860	724 598,56	1,03
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	4 939,02	1 042 676,51	1,48
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	102	149 422,37	0,21
<b>Total</b>			<b>67 649 917,99</b>	<b>96,31</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
AEX FUT 0125	-1	4 090,00		-174 790,00
CAC 40 FUT 0125	-8	4 840,00		-585 560,00
DAX 30 IND FU 0325	-3	12 975,00		-1 503 900,00
DJE 600 BANK 0325	25		-3 170,00	263 562,50
DJE 600 EUROP 0325	-96	58 080,00		-2 426 400,00
DJE 600 INDUS 0325	2		-2 430,00	87 720,00
DJE 600 INSUR 0325	13		-7 800,00	265 850,00
DJE SML200 0325	57		-24 080,00	943 635,00
DJS 600 MED 0325	7		-5 650,00	163 730,00
DJS TELECOM 0325	15		-4 425,00	171 900,00
DJS TRAVEL 0325	13		-4 550,00	175 305,00
EUREX MINI MD 0325	38		-11 518,00	974 016,00
EURO STOXX 50 0325	-31	29 295,00		-1 513 110,00
FTSE/MIB 0325	1		-3 800,00	171 500,00
FTSE 100 FUT 0325	-2	4 302,50		-196 107,26
FTSE 250 I 0325	4		-5 620,97	197 052,12
MEFF IBEX35 E 0125	4		-9 150,00	460 360,00
MSCI CHIN A50 0125	6	3 381,34		306 777,13
OMXS30 FUT 0125	16		-10 964,80	346 560,82
OSE TOPIX FUT 0325	-2		-1 103,07	-338 089,90
S&P TORONTO 6 0325	1		-5 839,03	197 937,59
SP 500 MINI 0325	1		-8 108,95	287 016,52
STOXX 600 FIN 0325	4		-4 500,00	165 300,00
TPX BANKS 0325	15		-1 103,07	338 089,90
XEUR FSMI SWI 0325	-1		-1 838,18	-122 881,58
XEUR FSTN DJ 0325	2		-1 980,00	69 920,00

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
XEUR FSTU DJ 0325	5		-675,00	95 325,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>116 963,84</b>	<b>-118 306,07</b>	<b>-1 179 281,16</b>
<b>2. Options</b>				
EURO STOXX 50 01/2025 CALL 5200	134	938,00		98 215,43
HANG SENG CHINA ENT 03/2025 CALL 8500	50	10 370,73		364 119,07
<b>Sous-total 2.</b>		<b>11 308,73</b>		<b>462 334,50</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>128 272,57</b>	<b>-118 306,07</b>	<b>-716 946,66</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BOBL 0325	-65	91 000,00		-7 660 900,00
EURO BUND 0325	141		-413 760,00	18 815 040,00
EURO-OAT 0325	-4	10 200,00		-493 600,00
EURO SCHATZ 0325	-65	25 025,00		-6 954 025,00
TU CBOT UST 2 0325	37	3 620,07		7 329 247,15
XEUR FGBX BUX 0325	-26	200 720,00		-3 449 680,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>330 565,07</b>	<b>-413 760,00</b>	<b>7 586 082,15</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>330 565,07</b>	<b>-413 760,00</b>	<b>7 586 082,15</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# FCPE ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

## E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	67 649 917,99
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	9 966,50
Total instruments financiers à terme - taux	-83 194,93
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 686 220,83
Autres passifs (-)	-24 555,96
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>70 238 354,43</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE	EUR	5 514 762,14940	12,736

# ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>64 839 697,99</b>	<b>59 887 006,19</b>
<b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>23 299 740,25</b>	<b>22 395 019,20</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	23 299 740,25	22 395 019,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>29 130 115,82</b>	<b>24 241 846,26</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	29 130 115,82	24 241 846,26
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>11 705 218,73</b>	<b>12 269 813,12</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 705 218,73	12 269 813,12
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>704 623,19</b>	<b>980 327,61</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	704 623,19	980 327,61
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>601 379,29</b>	<b>932 068,02</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	601 379,29	932 068,02
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 881 632,18</b>	<b>2 110 478,31</b>
Liquidités	1 881 632,18	2 110 478,31
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>67 322 709,46</b>	<b>62 929 552,52</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	65 603 765,75	61 622 853,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	114 668,73	-556 582,96
Résultat de l'exercice (a,b)	975 389,21	900 243,93
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>66 693 823,69</b>	<b>61 966 514,70</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>624 054,25</b>	<b>957 637,06</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	624 054,25	957 637,06
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	624 054,25	957 637,06
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>4 831,52</b>	<b>5 400,76</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 831,52	5 400,76
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>67 322 709,46</b>	<b>62 929 552,52</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	8 654 280,00
XEUR FGBX BUX 0323	0,00	3 899 280,00
XEUR FGBX BUX 0324	4 320 000,00	0,00
EURO BOBL 0324	7 651 200,00	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	5 541 120,00
EURO STOXX 50 0324	9 860 480,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FOAT EUR 0323	0,00	900 130,00
EURO BOBL 0323	0,00	8 367 840,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	2 683 000,00
CBOT USUL 30A 0323	0,00	1 136 858,75
EURO BUND 0324	11 051 200,00	0,00
EURO-OAT 0324	1 721 070,00	0,00
EURO BONO SPA 0324	255 360,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	13 429 080,00	0,00
FTSE 100 FUT 0324	267 837,98	0,00
DAX 30 IND FU 0324	421 675,00	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	151 926,16	0,00
FTSE/MIB 0324	458 025,00	0,00
DJES BANKS 0324	441 410,00	0,00
DJS TECH FUT 0324	230 820,00	0,00
DJ STX600 AUT 0324	412 360,00	0,00
DJE 600 EUROP 0324	2 424 505,00	0,00
STOXX 600 P&H 0324	102 350,00	0,00
DJS TRAVEL 0324	84 735,00	0,00
DJS TELECOM 0324	327 195,00	0,00
ST600 RETAIL 0324	81 500,00	0,00
DJE 600 OIL G 0324	248 290,00	0,00
DJE 600 BANK 0324	168 200,00	0,00
CAC 40 FUT 0124	151 160,00	0,00
OMXS30 FUT 0124	172 450,03	0,00
MEFF IBEX35 E 0124	201 680,00	0,00
AEX FUT 0124	315 760,00	0,00
XEUR FSTN DJ 0324	604 350,00	0,00
STOXX 600 FIN 0324	180 075,00	0,00
DJE 600 BANK 0323	0,00	77 550,00
CAC 40 FUT 0123	0,00	261 780,00
AEX FUT 0123	0,00	279 720,00

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
SP 500 MINI 0323	0,00	181 389,08
SP 500 MINI 0324	218 723,12	0,00
XEUR FSTU DJ 0323	0,00	162 045,00
DAX 30 IND FU 0323	0,00	352 450,00
DJ STOXX HC 0323	0,00	300 330,00
MEFF IBEX35 E 0123	0,00	165 280,00
DJS BAS R FUT 0323	0,00	406 120,00
DJE 600 OIL G 0323	0,00	242 830,00
MME MSCI EMER 0323	0,00	136 992,29
DJS 600 MED 0323	0,00	397 560,00
S&P TORONTO 6 0323	0,00	163 009,58
E-MIN RUS 200 0323	0,00	582 792,22
FTSE/MIB 0323	0,00	239 850,00
DJ STX600 AUT 0323	0,00	239 580,00
DJE 600 EUROP 0323	0,00	1 780 350,00
SPI 200 FUT 0323	0,00	333 216,84
FTSE 100 FUT 0323	0,00	169 343,48
Options		
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	0,00	6 970 000,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4600	3 782 676,74	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	68 145,13	6 422,76
Produits sur actions et valeurs assimilées	669 789,23	704 872,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	245 790,73	195 412,90
Crédits d'impôt	6 237,00	22 718,29
Produits sur titres de créances	0,00	1 125,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>989 962,09</b>	<b>930 551,58</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	647,33	10 286,17
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>647,33</b>	<b>10 286,17</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>989 314,76</b>	<b>920 265,41</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	203 533,15	205 680,88
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	203 533,15	205 680,88
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>989 314,76</b>	<b>920 265,41</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-13 925,55	-20 021,48
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>975 389,21</b>	<b>900 243,93</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours d'ouverture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs (Source : BLOOMBERG).

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de "linéarisation" est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les devises à terme sont valorisées au cours du fixing du jour, majoré d'un report/déport variable selon l'échéance et les devises du contrat.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés suivant la réglementation en vigueur. Pour les opérations sur futures de taux courts (EUL, Euribor 3 mois, etc ...) le calcul ne prend pas en compte le cours, car le cours négocié n'influence pas le montant de l'engagement.

- Opération à terme ferme (Qté x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat).

- Opération à terme conditionnelle (Qté x delta x Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

## Frais de gestion

### Frais de fonctionnement et de gestion du Fonds

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,50 % l'an maximum selon le barème dégressif suivant :  - 0,50% jusqu'à 30.000.000 € ; - 0,23% de 30 à 60.000.000 € ; - 0,11% de 60 à 90.000.000 € ; - 0,09% de 90 à 120.000.000 € ; - 0,08% au-delà.  Le montant de l'actif investi en parts et/ou actions d'OPC ne supporte aucun frais de gestion.  +  honoraires du Commissaire aux comptes fixés à 0,014 % l'an TTC maximum plafonnés à 4200 € par an.	à la charge de l'Entreprise
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2 % maximum	à la charge du FCPE
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	---

### Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont pris en charge par l'Entreprise.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>61 966 514,70</b>	<b>75 086 370,83</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	5 111 674,42	5 407 208,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-7 325 795,38	-8 436 971,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 281 300,67	1 598 272,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 644 870,03	-3 165 788,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 974 399,69	5 975 595,68
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 462 510,34	-4 997 323,85
Frais de transactions	13 533,40	10 089,71
Différences de change	-63 741,77	-9 201,74
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 443 742,63	-10 856 670,20
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 698 287,42	-3 745 455,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 745 455,21	-7 111 214,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-589 739,06	434 668,17
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-113 007,17	476 731,89
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-476 731,89	-42 063,72
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	989 314,76	920 265,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>66 693 823,69</b>	<b>61 966 514,70</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## DÉTAIL DES COLLECTES<sup>(\*)</sup>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>5 111 674,42</b>	<b>5 407 208,55</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	585 843,93	958 508,02
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	1 564 075,52	1 653 397,11
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	484 162,94	2 099 020,19
Abondements de l'entreprise	18 573,11	148 984,06
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 459 018,92	547 299,17
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>7 325 795,38</b>	<b>8 436 971,94</b>
Rachats	4 173 027,71	7 044 515,07
Transferts à destination d'un autre OPC	3 152 767,67	1 392 456,87

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES</b>		
<b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 130 115,82	43,68
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>29 130 115,82</b>	<b>43,68</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	9 860 480,00	14,78
Taux	11 971 200,00	17,95
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>21 831 680,00</b>	<b>32,73</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	11 447 704,03	17,16
Taux	26 456 710,00	39,67
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>37 904 414,03</b>	<b>56,83</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	29 130 115,82	43,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 881 632,18	2,82
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	11 971 200,00	17,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	26 456 710,00	39,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	184 655,55	0,28	3 581 585,15	5,37	4 040 004,66	6,06	21 323 870,46	31,97
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 881 632,18	2,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 651 200,00	11,47	4 320 000,00	6,48
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	13 429 080,00	20,14	0,00	0,00	13 027 630,00	19,53

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	673 368,84	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	403 575,96	0,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	13 641,41	0,02	13 019,83	0,02	18 935,97	0,03	8 074,87	0,01
Comptes financiers	251 887,48	0,38	156 018,76	0,23	110 060,20	0,17	1 011 679,08	1,52
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	218 723,12	0,33	267 837,98	0,40	172 450,03	0,26	151 926,16	0,23

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	4 323,37
	Dépôts de garantie en espèces	380 791,40
	Coupons et dividendes en espèces	5 545,67
	Autres créances	210 718,85
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>601 379,29</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	4 831,52
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>4 831,52</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>596 547,77</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	446 651,50170	5 111 674,42
Parts rachetées durant l'exercice	-639 719,37330	-7 325 795,38
Solde net des souscriptions/rachats	-193 067,87160	-2 214 120,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 519 919,85680	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			11 705 218,73
	LU0164899485	ASIA EX JAPAN EQUITY SMALLER COMPANIES Z	265 743,12
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	1 945 955,78
	FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	2 391 118,48
	FR0011271626	HSBC EUROPE EQUITY INCOME I-C	473 738,90
	FR0012353415	HSBC EURO PME IC	420 850,89
	LU0164888108	HSBC GI CHIN EQ ZC	137 832,84
	LU0165074070	HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	1 267 297,75
	LU0362711326	HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	2 571 176,48
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	660 373,85
	IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	381 090,64
	FR0007486634	HSBC Monétaire	178 809,41
	FR0010250316	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	1 011 230,59
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>11 705 218,73</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	975 389,21	900 243,93
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>975 389,21</b>	<b>900 243,93</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	975 389,21	900 243,93
<b>Total</b>	<b>975 389,21</b>	<b>900 243,93</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	114 668,73	-556 582,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>114 668,73</b>	<b>-556 582,96</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	114 668,73	-556 582,96
<b>Total</b>	<b>114 668,73</b>	<b>-556 582,96</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	79 354 992,02	73 923 431,28	75 086 370,83	61 966 514,70	66 693 823,69
Nombre de titres	7 085 679,20170	6 521 209,13990	5 986 918,35040	5 712 987,72840	5 519 919,85680
Valeur liquidative unitaire	11,199	11,335	12,541	10,846	12,082
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,28	0,23	0,68	-0,09	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	0,19	0,11	0,13	0,15	0,17

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	495	91 485,90	0,13
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 339	804 532,05	1,20
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	3 160	318 401,60	0,48
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	4 618	383 109,28	0,57
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	1 349	133 308,18	0,20
COMMERZBANK AG	EUR	5 005	53 553,50	0,08
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	1 063	22 998,01	0,03
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	3 070	245 538,60	0,37
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	1 676	31 039,52	0,04
FRESENIUS	EUR	933	26 431,89	0,04
GEA GROUP	EUR	10 080	374 572,80	0,57
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	1 402	302 411,40	0,45
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	826	67 038,16	0,10
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 739	126 320,96	0,19
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	2 264	146 797,76	0,22
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	2 417	192 876,60	0,29
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	5 196	323 710,80	0,49
MERCK KGA	EUR	239	34 117,25	0,05
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	469	91 337,75	0,14
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	681	256 668,90	0,39
PUMA SE	EUR	3 728	188 487,68	0,28
SAP SE	EUR	6 523	911 002,18	1,37
SIEMENS AG-REG	EUR	3 035	511 761,70	0,77
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 637 502,47</b>	<b>8,45</b>
<b>AUTRICHE</b>				
OMV AG	EUR	4 221	167 151,60	0,25
VOEST-ALPINE AG	EUR	5 346	152 040,24	0,23
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>319 191,84</b>	<b>0,48</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	4 145	241 777,85	0,36
KBC GROUPE	EUR	4 001	233 818,44	0,35
SOFINA	EUR	631	142 606,00	0,21
SYENSQO SA	EUR	283	25 894,50	0,04
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	710	55 607,20	0,09
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>699 703,99</b>	<b>1,05</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	20 616	168 927,50	0,25
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	116 045	439 288,35	0,66
CAIXABANK S.A.	EUR	64 676	239 947,96	0,36
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	6 770	191 320,20	0,29
ENDESA SA	EUR	13 693	253 731,29	0,38
IBERDROLA SA	EUR	13 045	154 778,93	0,23
INDITEX	EUR	5 667	223 166,46	0,33
REPSOL	EUR	3 561	47 824,23	0,07

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELEFONICA SA	EUR	23 708	83 878,90	0,13
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 802 863,82</b>	<b>2,70</b>
<b>FINLANDE</b>				
KONE OY B NEW	EUR	2 287	103 532,49	0,16
NESTE OYJ	EUR	4 547	147 095,45	0,22
NOKIA (AB) OYJ	EUR	114 806	351 248,96	0,53
ORION CORPORATION	EUR	2 546	100 057,80	0,15
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	8 332	105 108,18	0,15
UPM-KYMMENE OY	EUR	1 500	51 660,00	0,08
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>858 702,88</b>	<b>1,29</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	1 418	250 305,36	0,38
ALSTOM	EUR	4 772	57 979,80	0,08
AXA	EUR	6 637	195 824,69	0,29
BNP PARIBAS	EUR	3 421	213 538,82	0,32
BOUYGUES	EUR	8 268	282 930,96	0,43
CAPGEMINI SE	EUR	181	34 353,80	0,05
COVIVIO SA	EUR	1 620	80 287,20	0,12
CREDIT AGRICOLE	EUR	12 813	164 749,55	0,24
DASSAULT SYST.	EUR	7 156	316 724,56	0,48
ENGIE	EUR	16 074	256 798,22	0,38
ESSILORLUXOTTICA	EUR	773	140 670,54	0,21
HERMES INTERNATIONAL	EUR	114	219 085,20	0,33
IPSEN	EUR	1 282	138 456,00	0,20
KERING	EUR	523	208 938,50	0,31
L'OREAL	EUR	419	188 989,95	0,29
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	769	25 100,16	0,04
LEGRAND SA	EUR	764	71 907,68	0,11
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	1 328	973 424,00	1,46
MICHELIN (CGDE)	EUR	10 462	338 550,32	0,51
ORANGE	EUR	12 199	126 235,25	0,18
PERNOD RICARD	EUR	216	34 711,20	0,06
SANOFI	EUR	4 216	376 488,80	0,57
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4 278	778 082,64	1,17
SOCIETE GENERALE SA	EUR	18 237	436 684,97	0,65
TOTALENERGIES SE	EUR	13 181	807 336,25	1,21
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	5 342	357 914,00	0,54
VINCI SA	EUR	1 909	217 129,66	0,33
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>7 293 198,08</b>	<b>10,94</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP PLC	EUR	69 860	265 468,00	0,39
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	1 818	290 880,00	0,44
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>556 348,00</b>	<b>0,83</b>
<b>ITALIE</b>				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	21 628	413 311,08	0,62
ENEL SPA	EUR	30 335	204 397,23	0,31
ENI SPA	EUR	8 636	132 597,14	0,20
INTESA SANPAOLO	EUR	71 011	187 966,12	0,28

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MONCLER SPA	EUR	2 356	131 606,16	0,19
TERNA	EUR	16 970	128 089,56	0,20
UNICREDIT SPA	EUR	8 033	196 366,69	0,29
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 394 333,98</b>	<b>2,09</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELORMITTAL	EUR	6 204	160 528,50	0,24
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	599	35 364,96	0,05
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>195 893,46</b>	<b>0,29</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ADYEN NV	EUR	35	40 775,00	0,06
AERCAP HOLDINGS	USD	4 689	316 329,64	0,47
AIRBUS SE	EUR	1 454	202 774,84	0,31
ASML HOLDING NV	EUR	1 938	1 327 530,00	1,99
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	10 510	274 521,20	0,41
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	69 988	217 662,68	0,33
PROSUS NV	EUR	1 684	45 341,70	0,07
QIAGEN N.V.	EUR	3 995	157 003,50	0,23
RANDSTAD N.V.	EUR	2 027	115 376,84	0,17
STELLANTIS NV	EUR	8 496	180 157,68	0,27
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	1 678	43 476,98	0,07
WOLTERS KLUWER	EUR	3 722	479 765,80	0,72
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>3 400 715,86</b>	<b>5,10</b>
<b>PORTUGAL</b>				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	14 898	67 934,88	0,10
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	18 511	247 121,85	0,37
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>315 056,73</b>	<b>0,47</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	5 934	357 039,20	0,53
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>357 039,20</b>	<b>0,53</b>
<b>SUISSE</b>				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	10 313	469 189,94	0,71
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>469 189,94</b>	<b>0,71</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>23 299 740,25</b>	<b>34,93</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>23 299 740,25</b>	<b>34,93</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27	EUR	200 000	188 249,07	0,29
DEUTSCHE BK 1.0% 19-11-25 EMTN	EUR	100 000	97 408,95	0,15
EUROGRID GMBH 1 0.741% 21-04-33	EUR	200 000	160 106,64	0,24
KFW 0.05% 29-09-34 EMTN	EUR	1 403 000	1 075 653,65	1,62
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	300 000	282 195,45	0,42
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	1 990 000	1 793 828,08	2,69
VONOVIA SE 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	100 000	85 433,70	0,12
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 682 875,54</b>	<b>5,53</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	400 000	401 029,64	0,60

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.25% 20-10-36	EUR	770 000	571 103,07	0,85
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	1 300 000	1 162 260,37	1,74
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	200 000	177 166,23	0,27
ERSTE GR BK 1.5% 07-04-26 EMTN	EUR	200 000	194 911,31	0,30
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>2 506 470,62</b>	<b>3,76</b>
<b>BELGIQUE</b>				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	576 000	424 696,32	0,64
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	930 000	486 373,08	0,73
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	150 000	110 630,09	0,17
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	420 000	374 524,65	0,56
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 0.25% 14-06-28	EUR	100 000	88 903,66	0,13
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 485 127,80</b>	<b>2,23</b>
<b>CANADA</b>				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.125% 04-09-26	EUR	200 000	185 005,65	0,28
BMO 2 3/4 06/15/27	EUR	200 000	200 214,52	0,30
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>385 220,17</b>	<b>0,58</b>
<b>DANEMARK</b>				
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	100 000	105 803,31	0,16
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>105 803,31</b>	<b>0,16</b>
<b>ESPAGNE</b>				
NT CONS FIN 4.125% 05-05-28	EUR	400 000	425 526,92	0,64
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	2 400 000	2 050 807,61	3,07
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	635 000	450 222,88	0,68
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31-10-32	EUR	1 200 000	1 183 438,82	1,77
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>4 109 996,23</b>	<b>6,16</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
COMCAST 0.25% 14-09-29	EUR	100 000	87 032,82	0,13
JP MORGAN CHASE AND CO 1.638% 18-05-28	EUR	184 000	176 217,43	0,26
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.75% 05-12-30	EUR	147 000	152 223,10	0,23
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.75% 07-12-31	EUR	185 000	191 796,23	0,29
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 4.0% 05-04-28	EUR	344 000	366 320,81	0,55
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>973 590,39</b>	<b>1,46</b>
<b>FRANCE</b>				
ADP 1.0% 05-01-29	EUR	100 000	91 980,52	0,14
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	100 000	94 245,00	0,14
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	200 000	214 386,37	0,33
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	200 000	207 072,08	0,31
BPIFRANCE FINANCEMENT 0.05% 26-09-29	EUR	400 000	346 934,10	0,52
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	100 000	97 239,45	0,15
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07-05-27	EUR	200 000	186 582,32	0,28
DANONE 3.706% 13-11-29 EMTN	EUR	200 000	210 364,82	0,31
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	220 000	127 250,13	0,19
L OREAL S A 0.875% 29-06-26	EUR	200 000	191 918,91	0,29
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	300 000	305 688,78	0,45
PERNOD RICARD 1.375% 07-04-29	EUR	100 000	94 142,10	0,15
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	300 000	313 769,31	0,47
RTE EDF TRANSPORT 0.625% 08-07-32	EUR	100 000	83 234,67	0,12
RTE EDF TRANSPORT 3.75% 04-07-35	EUR	200 000	214 784,00	0,32

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	200 000	205 284,39	0,31
SG 0.625% 02-12-27	EUR	200 000	183 761,29	0,27
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	300 000	231 875,90	0,35
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	200 000	204 272,74	0,31
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	100 000	91 463,23	0,14
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	100 000	100 448,11	0,15
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 796 698,22</b>	<b>5,70</b>
<b>ILES CAIMANS</b>				
THREE GORGES FINANCE II 1.3% 21-06-24	EUR	186 000	184 655,55	0,27
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>184 655,55</b>	<b>0,27</b>
<b>ITALIE</b>				
ENI 3.625% 19-05-27 EMTN	EUR	200 000	208 078,20	0,31
ITALY 1.65% 01-03-32	EUR	200 000	177 328,18	0,27
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	200 000	142 649,25	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	220 000	184 502,24	0,28
UNICREDIT 0.8% 05-07-29 EMTN	EUR	180 000	161 308,47	0,24
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>873 866,34</b>	<b>1,31</b>
<b>JAPON</b>				
TAKEDA PHARMACEUTICAL 0.75% 09-07-27	EUR	150 000	139 838,63	0,20
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>139 838,63</b>	<b>0,20</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	1 400 000	1 259 206,36	1,88
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	1 230 000	901 126,77	1,34
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	419 000	311 662,94	0,47
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 2.25% 15-03-30	EUR	1 400 000	1 415 769,28	2,13
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.75% 17-08-26	EUR	1 150 000	1 170 509,09	1,76
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 3.0% 23-08-33	EUR	228 000	239 986,33	0,36
HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG 0.5% 03-09-30	EUR	98 000	82 111,91	0,12
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	100 000	99 869,20	0,15
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>5 480 241,88</b>	<b>8,21</b>
<b>NORVEGE</b>				
DNB BANK A 0.25% 23-02-29 EMTN	EUR	215 000	189 675,30	0,29
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>189 675,30</b>	<b>0,29</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	640 000	535 417,60	0,80
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	770 000	642 833,23	0,96
ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27	EUR	175 000	157 995,25	0,23
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 28-09-34	EUR	100 000	76 304,90	0,12
ENEXIS HOLDING NV 0.625% 17-06-32	EUR	100 000	84 024,53	0,13
EXOR 2.875% 22-12-25	EUR	157 000	156 604,77	0,23
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.5% 04-04-28	EUR	100 000	104 983,22	0,16
NATLENERLANDEN BANK NV 0.125% 24-09-29	EUR	800 000	692 851,96	1,04
SLB 0 1/2 10/15/31	EUR	250 000	208 385,72	0,31
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	100 000	92 855,43	0,14
VONOVIA FINANCE BV 1.5% 14-01-28	EUR	200 000	186 535,59	0,28
VONOVIA FINANCE BV 2.25% 07-04-30	EUR	100 000	92 083,98	0,14
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>3 030 876,18</b>	<b>4,54</b>
<b>PORTUGAL</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	1 160 000	1 135 446,98	1,71
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>1 135 446,98</b>	<b>1,71</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS 5.262% 29-01-34 EMTN	EUR	238 000	270 674,01	0,41
LLOYDS BANK 0.125% 23-09-29	EUR	150 000	129 392,75	0,19
WESTPAC SECURITIES NZ 0.1% 13-07-27	EUR	100 000	89 732,54	0,13
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>489 799,30</b>	<b>0,73</b>
<b>SUEDE</b>				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	200 000	209 532,82	0,31
VOLVO TREASURY AB 2.625% 20-02-26	EUR	259 000	262 058,26	0,40
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>471 591,08</b>	<b>0,71</b>
<b>SUISSE</b>				
UBS GROUP AG 0.25% 05-11-28	EUR	100 000	88 342,30	0,13
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>88 342,30</b>	<b>0,13</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>29 130 115,82</b>	<b>43,68</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>29 130 115,82</b>	<b>43,68</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	1 166,018	1 945 955,78	2,92
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	EUR	3,648	2 391 118,48	3,58
HSBC EUROPE EQUITY INCOME I-C	EUR	220,438	473 738,90	0,71
HSBC EURO PME IC	EUR	266,24	420 850,89	0,63
HSBC Monétaire	EUR	57	178 809,41	0,27
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	5 187,394	1 011 230,59	1,52
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>6 421 704,05</b>	<b>9,63</b>
<b>IRLANDE</b>				
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	EUR	81 256	381 090,64	0,57
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>381 090,64</b>	<b>0,57</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ASIA EX JAPAN EQUITY SMALLER COMPANIES Z	USD	17 265,607	265 743,12	0,40
HSBC GI CHIN EQ ZC	USD	1 660	137 832,84	0,21
HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	EUR	15 000,802	1 267 297,75	1,90
HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	EUR	102 433,229	2 571 176,48	3,85
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	52 360,756	660 373,85	0,99
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>4 902 424,04</b>	<b>7,35</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>11 705 218,73</b>	<b>17,55</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>11 705 218,73</b>	<b>17,55</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
AEX FUT 0124	EUR	-2	-1 160,00	0,00
CAC 40 FUT 0124	EUR	-2	310,00	0,00
DAX 30 IND FU 0324	EUR	-1	2 487,50	0,01
DJE 600 BANK 0324	EUR	20	450,00	0,00
DJE 600 EUROP 0324	EUR	-101	-24 038,00	-0,04
DJE 600 OIL G 0324	EUR	14	350,00	0,00
DJES BANKS 0324	EUR	74	-4 144,00	0,00
DJS TECH FUT 0324	EUR	6	560,00	0,01
DJS TELECOM 0324	EUR	33	-7 590,00	-0,01
DJS TRAVEL 0324	EUR	7	2 375,00	0,00
DJ STX600 AUT 0324	EUR	13	-7 675,00	-0,02
EURO BOBL 0324	EUR	-64	-123 510,00	-0,19
EURO BONO SPA 0324	EUR	2	9 660,00	0,02
EURO BUND 0324	EUR	80	361 600,00	0,54
EURO-OAT 0324	EUR	-13	-61 750,00	-0,09
EURO SCHATZ 0324	EUR	126	65 520,00	0,10
EURO STOXX 50 0324	EUR	-217	67 470,00	0,10
FTSE/MIB 0324	EUR	3	-900,00	-0,01
FTSE 100 FUT 0324	GBP	3	5 973,67	0,01
MEFF IBEX35 E 0124	EUR	2	-2 060,00	0,00
OMXS30 FUT 0124	SEK	8	2 922,44	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	JPY	1	766,92	0,00
SP 500 MINI 0324	USD	1	7 746,16	0,01
ST600 RETAIL 0324	EUR	4	1 180,00	0,00
STOXX 600 FIN 0324	EUR	5	2 935,00	0,01
STOXX 600 P&H 0324	EUR	2	-230,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-30	-352 200,00	-0,53
XEUR FSTN DJ 0324	EUR	-18	-21 870,00	-0,03
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-74 820,31</b>	<b>-0,11</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-74 820,31</b>	<b>-0,11</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4600	EUR	323	72 675,00	0,11
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>72 675,00</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>72 675,00</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-2 145,31</b>	<b>0,00</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-8 602,47	-7 746,13	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-29 893	-2 705,25	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-30 000	-191,73	0,00
APPEL MARGE CACEIS	EUR	99 641,5	99 641,50	0,15
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-5 465	-6 284,14	-0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>82 714,25</b>	<b>0,12</b>
<b>Créances</b>			<b>601 379,29</b>	<b>0,91</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes			-4 831,52	-0,01
Comptes financiers			1 881 632,18	2,82
Actif net			66 693 823,69	100,00

Parts ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE	EUR	5 519 919,85680	12,082
----------------------------------	-----	-----------------	--------

**Par investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

**Dénomination du produit:** ORANO DIVERSIFIE EQUILIBRE

**Identifiant d'entité juridique:** 9695005Y53AW889VU821

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

<b>Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?</b>	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental: _%</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 35,91% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé <b>des investissements durables ayant un objectif social: _%</b>	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé <b>des investissements durables ayant un objectif social: _%</b>	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables.</b>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le FCPE promeut des caractéristiques E, S et G par une orientation sur les marchés de taux et d'actions internationaux.

**Les indicateurs de durabilité**

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'approche extra-financière consiste à obtenir une note ESG du FCPE supérieure à la note ESG de son indicateur de référence composite.

La note ESG du FCPE est calculée par transparence. La note ESG du FCPE est la somme des notes ESG des titres éligibles détenus en direct ou par l'intermédiaire d'OPC pondérés respectivement par leur poids dans le portefeuille ou l'OPC. De la même façon, la note ESG de l'indicateur de référence composite correspond à la somme des notes E.S.G des émetteurs le composant pondérés par leur poids dans l'indicateur.

A cette fin, les éléments considérés pour établir les notes E.S.G peuvent inclure, mais sans s'y limiter :

- les facteurs environnementaux et sociaux, y compris, mais sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et à la gestion du capital humain, qui peuvent avoir une incidence importante sur la performance financière et l'évaluation d'un émetteur.
- des pratiques de gouvernance d'entreprise qui protègent les intérêts des investisseurs minoritaires et favorisent la création de valeur durable à long terme.

De plus, le fonds s'engage à :

- Exclure des titres d'émetteurs impliqués dans des activités dites « exclues ». Les activités exclues sont énoncées dans la rubrique concernant les éléments contraignants de la stratégie d'investissement,
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le FCPE est géré activement et, a pour objectif de gestion de surperformer, sur sa durée de placement recommandée, l'indicateur de référence composite 50% Euro Stoxx (NR) + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.59	6.48
E Pillar	7.12	6.74
S Pillar	6.03	6.06
G Pillar	6.61	6.64
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	81.78	98.03
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.03%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.01%	0.00%

The data is based on the four-quarter average holdings of the financial year ending on 31 Décembre 2024.

Indice de référence - 50% EuroStoxx (NR) + 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM

### ● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Le FCPE ne s'engage pas à réaliser d'investissements durables.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du FCPE. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?*

Non applicable

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?*

Non applicable

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*

**Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

La gestion vise à rechercher une intensité carbone du FCPE inférieure à l'intensité carbone de son indicateur de référence composite par la prise en considération de l'indicateur « Intensité de gaz à effet de serre » au niveau des valeurs d'entreprises et des émissions gouvernementales.

S'agissant des valeurs d'entreprises, l'intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements est un indicateur relatif à l'environnement. Elle est induite notamment par l'application de notre politique de sortie du charbon. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone. Dans le cadre de sa politique d'engagement, la société de gestion prend en considération l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.

Ainsi, la gestion vise à rechercher une intensité de gaz à effet de serre du FCPE inférieure à l'intensité de gaz à effet de serre de son indicateur de référence composite.

En sus de l'intensité de gaz à effet de serre, sont prises en considération par le FCPE les autres principales incidences négatives ci-après :

- Violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Exposition à des armes controversées.

Les informations sur les principales incidences négatives prises en considération par le FCPE seront publiées dans l'annexe SFDR du rapport annuel du FCPE.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

<b>Investissements les plus importants</b>	<b>Secteur</b>	<b>% d'actifs</b>	<b>Pays</b>
Government Of Spain 0.7% 30-apr-2032	Gouvernement	3,04%	Espagne
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	2,74%	Pays-Bas
Kfw 1.125% 15-sep-2032	Gouvernement	2,64%	Allemagne
SAP SE	Technologies de l'Information	2,40%	Allemagne
European Investment Bank 2.25% 15-mar-2030	Gouvernement	2,06%	SUPRANATIONAL
European Investment Bank 1.0% 14-apr-2032	Gouvernement	1,85%	SUPRANATIONAL
Government Of Spain 2.55% 31-oct-2032	Gouvernement	1,75%	Espagne
Allianz SE	Finance	1,73%	Allemagne
European Financial Stability Facility Sa (luxembourg) 2.75% 17-aug-2026	Gouvernement	1,73%	SUPRANATIONAL
Government Of Austria 0.9% 20-feb-2032	Gouvernement	1,70%	Autriche
Schneider Electric SE	Industrie	1,68%	Les États-Unis d'Amérique
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	Consommation Discrétionnaire	1,67%	France
Government Of Portugal 2.25% 18-apr-2034	Gouvernement	1,65%	Portugal
Kfw 0.05% 29-sep-2034	Gouvernement	1,58%	Allemagne
TotalEnergies SE	Énergie	1,37%	France

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

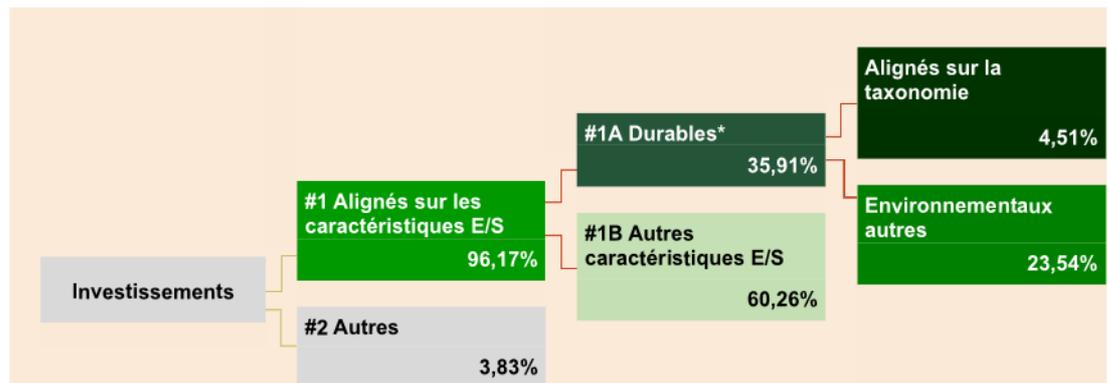
La proportion d'investissements durables était de 35,91%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

### L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

\* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Gouvernement	26.31%
Finance	20.57%
Industrie	11.86%
Consommation Discrétionnaire	7.95%
Technologies de l'Information	7.84%
Biens de Consommation de Base	4.39%
Services aux Collectivités	3.55%
<i>Électricité</i>	3.04%
<i>Gaz</i>	0.01%
<i>Compagnies aux activités diversifiées</i>	0.36%
<i>[Unassigned]</i>	0.10%
Liquidités et produits dérivés	3.37%
Énergie	3.27%
<i>Gaz et Pétrole intégrés</i>	2.53%
<i>Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz</i>	0.50%
<i>Stockage et Transport de Pétrole et de Gaz</i>	0.04%
<i>[Unassigned]</i>	0.22%
Autres	2.90%
Santé	2.82%
Matériaux	2.02%
Services de Télécommunication	1.87%
Immobilier	1.27%
Total	100.00%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?**

Le FCPE ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du FCPE prend en considération un PAI environnemental « intensité de gaz à effet de serre ». La prise en considération par le FCPE de cet indicateur est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? <sup>1</sup>**

Oui:  Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

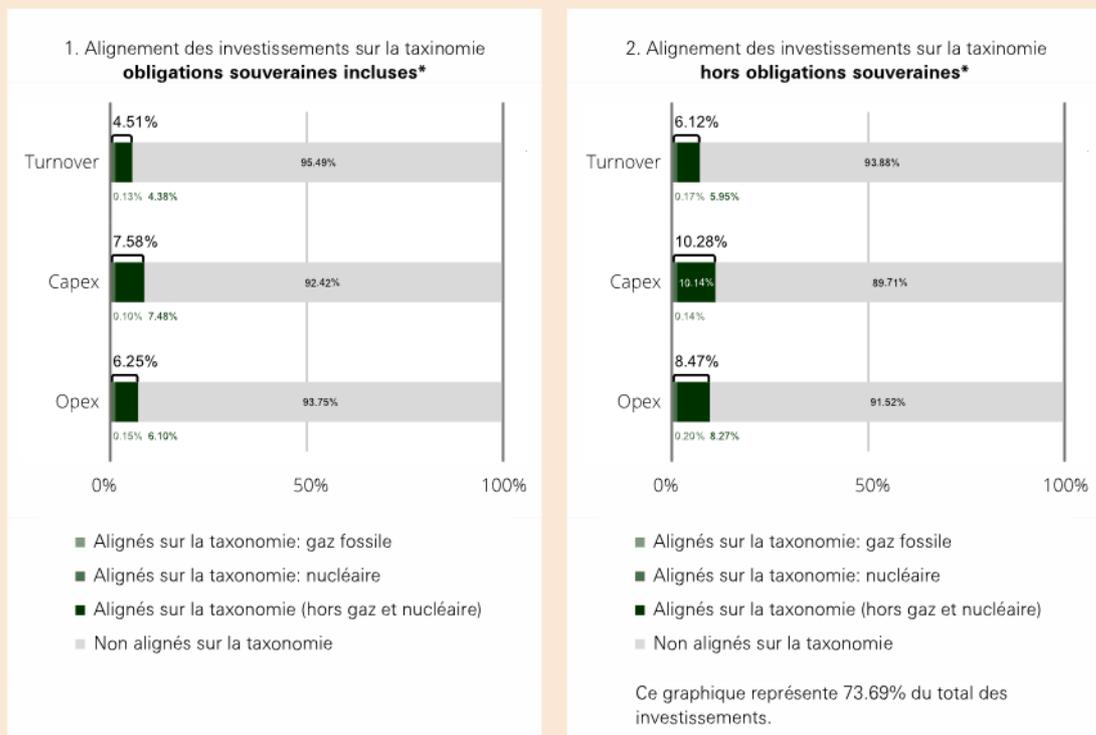
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissements** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines \* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

For the reference period the Fund's share of investment in transitional activities was 0,30% and the share of investment in enabling activities was 3,27%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	0.00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0.13%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	4.38%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	95.49%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	0.00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0.10%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	7.48%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	92.42%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	0.00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0.15%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	6.10%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	93.75%

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.



### **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 23,54%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



### **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Le FCPE ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du FCPE examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?**

Le FCPE peut détenir des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique de réalisation de l'objectif de gestion (exposition, couverture).



### **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?**

Un des objectifs du fonds est de surperformer le benchmark sur la note HSBC ESG et d'afficher une intensité carbone inférieure à l'intensité carbone de son indicateur de référence.

La note ESG du fonds est supérieure à celle de l'indice de référence retenu (6.59 pour le fonds par rapport à 6.48 pour l'indice de référence).

Le choix des titres actions, obligations privées et obligations d'Etat et assimilés prend systématiquement en compte l'intensité de gaz à effet de serre ainsi que les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E, S, et G) afin d'améliorer l'intensité de gaz à effet de serre et la note E.S.G du portefeuille à celles de l'indice de référence.

- PAI

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le fonds :

1/ Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales

2/ Exposition à des armes controversées.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.